

ALFRED RAMBAUD

---

# L'INSURRECTION ALGÉRIENNE DE 1871

ÉTUDE SOCIALE ET RELIGIEUSE

A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE <sup>(1)</sup>

---

EXTRAIT DE LA NOUVELLE REVUE

Des 1<sup>er</sup> et 15 Octobre et 1<sup>er</sup> Novembre 1891.

---

(1) LOUIS RINN, *Histoire de l'Insurrection de 1871 en Algérie*. 1 vol. in-8, Alger Jourdan, 1891.

Consulter aussi : LOUIS RINN, *Marabouts et Khouan, étude sur l'Islam en Algérie*, 1 vol. in-8, Alger, Jourdan, 1884. — DE LA SICOTIÈRE, *Rapport fait au nom de la Commission d'enquête*, etc., 2 vol. in-8, Versailles, 1875.

BERGER-LEVRAULT ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES ÉDITEURS

PARIS

RUE DES BEAUX-ARTS, 5

NANGY

RUE DES GLACIS, 18

1891

# UN GRAND SEIGNEUR D'ÉPÉE

MOHAMED-EL-MOQRANI

---

Je faisais dernièrement un voyage d'étude dans les deux Kabylies. A chaque pas, j'avais retrouvé les souvenirs et les traces de la grande insurrection de 1871 : à Tizi-Ouzou, une ville toute neuve à la place de celle qu'avaient brûlée les révoltés ; sous Fort-National, les gourbis en ruine des indigènes et les ruines de l'École des arts et métiers ; dans la plaine du Sébaou, les villages français créés sur les terres confisquées ; sur les portes du bordj des Beni-Mansour, où fonctionne aujourd'hui une école d'enfants indigènes, les traces des balles tirées par leurs pères ; à Bougie, l'emplacement des camps qui assiégèrent la ville. Plus loin encore, à Tunis, j'avais pu m'entretenir avec d'anciens insurgés ou avec leurs fils, que le drapeau français était venu retrouver dans leur asile, mais qui ne songeaient plus à fuir devant lui. J'étais en quête de quelque ouvrage qui me permit de compléter et de contrôler toutes ces impressions. Justement venait de paraître à Alger un livre du commandant Rinn, ancien chef du service central des affaires indigènes, aujourd'hui membre du Conseil supérieur de gouvernement, un des officiers de notre armée d'Afrique qui connaissent le mieux la société musulmane et ses sentiments religieux dans leurs nuances les plus délicates. Cette histoire est la première digne de ce nom, qui nous ait été donnée sur le sujet. C'est avec une curiosité passionnée que j'ai lu ce livre : chaque page et chaque ligne s'illustraient pour moi des paysages que j'avais contemplés, des champs de bataille que j'avais traversés, des types humains que je venais d'étudier.

Des deux ouvrages de M. Rinn, *Histoire de l'insurrection et*

*Marabouts et Khouan*, il faut rapprocher le rapport présenté au nom de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale, par M. de la Sicotière, aujourd'hui sénateur de l'Orne, et surtout les pièces annexes, c'est-à-dire les dépositions. Du rapport lui-même, M. Rinn a pu dire, avec un peu de sévérité, qu'il est « un réquisitoire contre le gouvernement de Bordeaux et contre les Français d'Algérie »; tout au moins, par un certain groupement des faits, ce rapport arrive à produire une impression plus fâcheuse que les dépositions mêmes sur lesquelles il semble fondé. Celles-ci émanent toutes de personnages qui furent acteurs ou témoins dans les événements de 1870-1871 : de M. Crémieux qui, parmi les membres du gouvernement de la Défense nationale, fut spécialement chargé des affaires de l'Algérie; de MM. Charles du Bouzet et Lambert, alors commissaires extraordinaires de la République; du vice-amiral de Gueydon, qui leur succéda comme gouverneur général; des préfets Warnier, Hélot, Lucet; de M. Vuillermoz, maire d'Alger; du vice-amiral Fabre de la Maurelle, des généraux Lallemand et Augeraud, du capitaine Villot. Cette variété même des personnages appelés à déposer devant la Commission d'enquête amène une prodigieuse diversité d'appréciations; rarement, les militaires se placent au même point de vue que les civils et les magistrats élus à celui des fonctionnaires de l'État. C'est de cette masse de témoignages contradictoires, représentant des écoles encore aujourd'hui en lutte sur le sol algérien, qu'il faudrait pouvoir dégager la vérité historique.

L'histoire de l'insurrection algérienne, nous ne l'avons connue en France que par fragments et, pour ainsi dire, par bribes, à mesure qu'un télégramme nous signalait quelque nouvelle explosion ou nous annonçait les premiers succès. Nous étions encore sous le coup des désastres de la guerre franco-allemande, et l'insurrection parisienne expirait à peine quand l'insurrection algérienne battait son plein. Le dernier livre de M. Rinn est venu combler toutes les lacunes dans nos informations. Sans prétendre tout expliquer, et sans pouvoir tout dire, il en dit assez pour qu'on puisse s'y faire une idée très nette de ce soulèvement, qui ne nous était apparu que dans la fumée des villages incendiés et à travers les passions surexcitées par la lutte. Je crois qu'on peut maintenant étudier de sang-froid cette prise d'armes formidable, qui mit en péril notre domination algé-

rienne. Il me semble qu'un examen attentif des faits peut servir à atténuer certains préjugés, nuisibles à nous-mêmes autant qu'à la cause du relèvement des indigènes, et aussi nous donner plus de confiance en la solidité de notre conquête.

Les causes de l'insurrection sont de deux sortes : les unes tiennent à la politique, à l'administration, à la population européenne; les autres sont spéciales à la société indigène. M. Rinn n'a fait qu'indiquer les premières, et l'on comprend qu'il ait hésité à réveiller les ardentés polémiques d'autrefois. Elles sont largement développées dans le rapport de M. de la Sicotière.

Sans entrer dans le détail, parmi les causes *européennes* de l'insurrection, on peut énumérer en première ligne : les décrets sur la naturalisation *en bloc* des israélites; la désorganisation de la hiérarchie militaire chargée du service des affaires indigènes; l'introduction hâtive d'un système de régime civil, qui inquiéta d'autant plus les musulmans qu'il était réclamé avec plus d'impatience par les colons. Les premiers s'en faisaient les idées les plus fausses et les plus alarmantes : « Qu'est-ce, donc d'après toi que le régime civil? demandait un colon à un Arabe. — C'est bien simple, répondait l'Arabe; j'ai dix *charrues* (1); on m'en prendra huit. J'ai deux mille moutons : on m'en laissera deux cents. » Ailleurs les malveillants disaient aux indigènes : « Vous payerez plus d'impôts; vos femmes témoigneront en justice; les *roumis* prendront vos terres. » De même la naturalisation des juifs non seulement froissa les musulmans dans leurs préjugés et leur amour-propre, mais en même temps leur fit craindre de voir la même mesure, par un nouveau coup de tête, prise à leur égard. Le mot d'ordre des fanatiques et des meneurs fut : « Ce ne sont pas les juifs qui deviennent Français, ce sont les Français qui se font juifs. La France n'est plus rien puisqu'un juif la gouverne. » Ajoutez à tout cela les désastres inouïs de la guerre franco-allemande; l'agitation parfois turbulente de la presse, des clubs, des comités de défense, des conseils municipaux algériens; les voies de fait auxquelles la populace européenne des villes, sous prétexte qu'ils étaient des « capitulars » ou

(1) Mesure agraire. — Déposition de M. du Bouzet.

des bonapartistes, se porta sur des officiers et même des généraux, outrageant cet uniforme que les Arabes étaient accoutumés à respecter et à craindre ; les départs pour le théâtre de la grande guerre de tous les chefs militaires qui avaient l'expérience de l'administration indigène, des Durieu, des Faidherbe, des Marmier ; les appels successifs de tous les régiments d'Afrique, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus qu'un seul, le 92<sup>e</sup> de ligne, et que toutes nos forces dans la colonie fussent réduites à 45 000 hommes dont les trois quarts étaient des mobiles, des mobilisés, des ouvriers d'administration, des infirmiers ou des recrues.

Cependant, pendant toute la durée de notre guerre européenne, si féconde en désastres, où le sang musulman coulait avec le nôtre, il n'y eut pas de soulèvement en Algérie. Les séditions de spahis dans les deux *smalas* de Soukharras et Aïn-Guettar, en janvier 1871, encore que la première ait été appuyée par une grande famille et par une tribu du voisinage, restèrent de simples mutineries militaires, provoquées par un ordre illégal d'embarquement ; ce furent des épisodes presque sans connexité avec les faits qui suivirent.

Les mois de septembre à février se passèrent donc assez tranquillement. Les officiers ou administrateurs, les plus versés dans la connaissance du caractère indigène, signalaient seulement, çà et là, des symptômes inquiétants. En septembre on eut à combattre quelques incendies de forêts ; mais ils n'étaient pas nécessairement imputables à la malveillance. En octobre, la rentrée se fit mal dans nos écoles destinées aux musulmans : très peu d'élèves se présentèrent ; les parents pouvaient craindre de les exposer à quelque péril vague, ou simplement ne se souciaient pas de nous livrer des otages. Des tribus s'approvisionnaient de grains, en emplissaient leurs silos ; elles tâchaient de se procurer de la poudre par la Tunisie, par Malte ou par Gibraltar ; les chevaux étaient retirés de la charrue, mis au régime de l'orge, c'est-à-dire entraînés pour la guerre. Le bétail et les objets précieux étaient emmenés dans les montagnes ou dans les *ksours* (1). Cependant même ces préparatifs n'impliquaient pas un projet de soulèvement contre notre autorité. La sécurité de chacun étant diminuée par le retrait de nos troupes, il était naturel que l'on songeât à se défendre contre les tribus adverses, les *çof* rivaux.

(1) *Ksar*, pluriel *ksour*, château ou village fortifié, dans la plaine ou dans le Sahara.

les maraudeurs, bref, contre tous les ennemis héréditaires. Nos caïds les plus fidèles nous avertissaient qu'ils auraient peut-être à se défendre; ils nous demandaient des armes, des munitions, l'autorisation d'augmenter le nombre de leurs *déïra* ou cavaliers d'escorte. En novembre et décembre, les indices d'insurrection sont encore très douteux; ce qu'on voit, c'est surtout le réveil des vieilles haines de tribu à tribu, de famille à famille. Près de Biskra, le çof des Bengana et le çof rival sont en armes l'un contre l'autre; dans la Medjana, les deux branches de la dynastie des Moqrani sont sur le point d'en venir aux mains; dans l'Oued-Sahel, l'antagonisme des deux chefs religieux, Ben-Ali-Chérif, de Chellata, et Cheikh-Haddad, de Seddouk, est arrivé à l'exaspération. Ce que nous avons à craindre, semble-t-il, ce n'est point un soulèvement général, c'est le réveil de l'antique anarchie.

La situation paraissait à ce point rassurante que les journaux de la colonie, ne fût-ce que pour justifier leur insistance à hâter le départ des troupes, ne tarissaient pas en éloges sur la fidélité inaltérable des musulmans. Le *Zéramma* voyait dans « la tranquillité sans exemple de la colonie » un témoignage éclatant de leurs bonnes dispositions. De Philippeville on écrivait à M. Glais-Bizoin, le 28 septembre : « Il est inutile de vous faire l'apologie des Arabes; mais je crois qu'en les négligeant la France perdrait en eux de braves et loyaux défenseurs. » Dans une délibération fortement motivée du club de la même ville, on demandait le rappel du général Durieu, attendu « qu'au lieu de favoriser l'enrôlement des Arabes, les généraux et commandants supérieurs placés sous ses ordres l'entravent ». S'il y avait jamais eu, s'il devait jamais se produire des insurrections, il faudrait les imputer aux manœuvres du parti militaire qui, en excitant des troubles, cherchait à se rendre nécessaire.

Il est fort probable que tout se serait passé en émotion vague dans les tribus, en armements et même en razzias des partis contre d'autres, en phénomènes anarchiques plutôt qu'insurrectionnels, si, au point le plus sensible de l'Algérie, ne s'étaient rencontrés un grand seigneur féodal et un puissant chef de confrérie religieuse, dont l'alliance imprévue, improbable, contre nature, produisit une combinaison de forces tellement redoutable que la colonie fut tout à coup en feu, sur trois cents lieues de largeur, des portes d'Alger à celles de Collo.

Le grand seigneur féodal, c'est le bachagha Moqrani; le puis-

sant chef de confrérie, c'est Cheikh-Haddad, grand maître des *khouan* de l'ordre des Rahmanya, ou plutôt son fils Aziz. Le Moqrani jeta l'étincelle ; Cheikh-Haddad et Aziz firent dégénérer une simple rébellion seigneuriale en guerre sainte contre l'infidèle ; les montagnards de l'Atlas lui apportèrent le concours de tout un peuple soulevé et de leurs cent mille fusils. L'insurrection de 1871 présente à certains égards les mêmes éléments que chez nous la Ligue du xvi<sup>e</sup> siècle : des nobles ambitieux ou mécontents, des moines fanatiques soulevés par des supérieurs intrigants, une plèbe ivre de liberté. Du reste, en Afrique, comme dans l'ancienne France, rien ne marque mieux la décadence des grandes familles que leur impuissance à lutter désormais sans le concours de forces qui leur sont naturellement étrangères ou ennemies : le fanatisme religieux ou l'aveugle colère des foules.

\*  
\* \* \*

« Les indigènes, nous dit M. Rinn, appellent aujourd'hui cette année 1871 *l'année de Moqrani*, et l'histoire, un jour, racontant les événements de cette époque, dira : *l'insurrection de Moqrani*. » Aussi le récent historien de cette insurrection a-t-il maintenu au premier plan le bachagha de la Medjana.

Les Moqrani ont des parchemins qui les font descendre de Fatma, fille du Prophète : mais le bachagha, depuis qu'il s'était lié à nous, invoquait encore une autre généalogie ; il prétendait se rattacher aux Montmorency, dont l'un, jeté sur la côte d'Afrique par une tempête, y aurait embrassé l'islamisme et s'y serait marié. Nos Montmorency étaient les premiers barons chrétiens de France ; ceux d'Algérie furent peut-être les plus anciens barons musulmans de la région des Bibans (Portes de Fer). Ils seraient arrivés en Algérie au xi<sup>e</sup> siècle, avec la grande invasion arabe, la seconde, celle qu'on appelle *hilalienne* et qui décida du sort de l'Afrique. Au xv<sup>e</sup> siècle, un prince ou émir de cette famille occupa les deux cantons qu'on appelle aujourd'hui la Medjana, un pays de plaines, et les Beni-Abbès, un pays de montagnes. Dans la première s'éleva Bordj-Medjana, dans la seconde la célèbre Qalaa (forteresse), où se voient encore le château fort des Moqrani et leur cimetière familial. Un second prince étendit sa domination de l'Oued-Sahel au chott du Hodna, subjuguant à la fois les tribus berbères de la montagne et les

tribus arabes des plateaux. Dès lors l'histoire de cette famille devient presque l'histoire de la région ; les Moqrani sont d'abord les alliés des Turcs et amènent leurs contingents au Barberousse d'Alger ; puis ils luttent contre les pachas, qui trouvaient leur puissance déjà démesurée. Toute une dynastie de princes Moqrani se succéda ainsi du xvi<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle, parmi les guerres ou les paix avec les Turcs, les luttes contre leurs vassaux, bientôt les combats fratricides entre les branches de la même famille. Le prince régnant portait le nom de sultan, c'est-à-dire de roi.

En 1830 seulement, les deux çof des Moqrani se réconcilièrent à l'appel du *Djehad* ou guerre sainte : ils combattirent contre nous à Sidi-Ferruch et à Staouéli. La prise d'Alger, en détruisant le gouvernement turc, rendait l'indépendance à tous les pouvoirs indigènes ; dans l'Ouest se développèrent les seigneuries maraboutiques ou religieuses ; dans l'Est et dans le Sahara, la noblesse d'épée conserva la prépondérance ; dans les montagnes de l'Atlas, les confédérations de républiques paysannes gardèrent leur liberté à la fois réglée et anarchique. Ces deux branches rivales des Moqrani avaient alors respectivement à leur tête Ahmed et Abdesselem ; le second offrit ses services à l'émir Abd-el-Kader et accepta de lui l'investiture en qualité de *khalifa* de la Medjana : le premier se tourna du côté des Français, fut présenté en 1838 au général Galbois et reçut l'investiture de la même dignité.

Il est nécessaire d'insister sur la portée de cet acte. L'arrêté du 30 septembre 1838 organisait réellement « le gouvernement des territoires dont la France ne se réservait pas l'administration directe ». Elle les partageait en grands commandements indigènes à la tête de chacun desquels elle plaçait un *khalifa* : celui-ci nommait les *cheikhs* des tribus et présentait au commandant de la province des candidats pour les emplois de *caïds*. C'était toute une hiérarchie féodale que nous établissions ainsi, rattachée par un lien de vassalité à la France. Celle-ci devenait, comme l'Angleterre dans une partie de l'Indoustan, puissance suzeraine et protectrice. Les *khalifa*, au nombre de cinq seulement pour toute la province de Constantine, jouissaient des honneurs qui leur avaient été attribués par le gouvernement turc. Ils étaient « les lieutenants du général commandant la province » ; ils étaient donc assimilés à des généraux de brigade. Ils devaient percevoir les impôts pour le compte de l'État et garder le tiers du *hokor* comme traitement et frais de représentation, « gouverner les

musulmans suivant les lois du Prophète », entretenir pour leur garde particulière un escadron de *déïra* ou spahis irréguliers, soldés en partie sur le budget de la France. C'était une très haute situation que nous leur reconnaissons là ; mais elle pré-existait à notre conquête puisque la puissance dont nous les investissions avait été créée par leurs armes et celles de leurs alliés, et que le régime turc avait dû la respecter. En échange de ces avantages, ils soumettaient à notre suzeraineté un pays que nous n'avions jamais vu et que nous étions dans l'impossibilité d'occuper nous-mêmes ; ils mettaient à notre disposition de nombreux contribuables et de nombreux contingents militaires. Ils n'avaient point été vaincus pour nous, et c'est volontairement qu'ils acceptaient notre protectorat. Entre la France et eux, il s'était donc signé un contrat librement consenti, et d'un caractère synallagmatique. C'est ce qu'il ne faut point oublier pour bien nous expliquer leurs répugnances et leurs résistances quand notre autorité dut commencer à empiéter sur la leur. Le double de l'arrêté qui nommait Ahmed-el-Moqrani khalifa de la Medjana lui fut remis par le maréchal Valée, au palais beylical de Constantine, dans la séance solennelle où se fit la prestation du serment, suivie de la cérémonie d'investiture.

Deux mois après son investiture, le nouveau khalifa se chargeait de faire passer à travers les Bibans la colonne que commandait le maréchal Valée et le duc d'Orléans et qui était chargée d'aller affirmer nos droits sur ces pays de l'Est que revendiquait Abd-el-Kader. Elle mit sept heures à parcourir les six kilomètres de ce défilé, dont « la sombre horreur, écrivait Changarnier, dépassa l'idée que nous nous en étions faite ». On le franchit sans être attaqué ; on grava sur le rocher cette inscription triomphale : *Armée française, 1839* ; et, à l'issue des gorges, si vif fut le sentiment qu'on venait d'échapper à un danger mortel que soldats et officiers s'embrassèrent. Pourtant cette opération, que le maréchal Soult appelait « un mouvement stratégique, militaire et politique au plus haut degré », où « il n'y avait eu que justesse de calcul, science consommée et assurance de succès », fut surtout la preuve éclatante de la fidélité de notre nouveau khalifa. Elle fut aussi un chef-d'œuvre de son habileté. « On ne sut pas alors et surtout on ne raconta pas, nous dit le commandant Rinn, qu'en diplomate prudent il avait, de ses propres deniers, payé à ses vassaux, comme venant de nous,

le fameux tribut que les colonnes turques avaient toujours soldé aux riverains des Bibans. »

Il nous rendit bien d'autres services, 'et plus glorieux ; mais déjà les généraux de brigade commandant à Sétif s'inquiétaient d'une situation si haute et si indépendante. Prenant au sérieux son titre de lieutenant immédiat du général de Constantine, il lui écrivait directement, sans passer par la subdivision. Bien avant qu'il fût question en ce pays lointain de « régime civil », on parlait de « faire rentrer dans le rang » le Moqrani. Le pouvoir de la France s'affermissait ; elle visait à faire sentir plus directement son autorité, à entreprendre la transformation de la société indigène, à y faire pénétrer plus de justice et d'égalité. L'ordonnance du 15 avril 1845 abrogea l'arrêté de 1838 : Ahmed-el-Moqrani « rentra dans le rang ». Il fut subordonné à la brigade de Sétif et même au commandant supérieur de Bordj-bou-Aréridj. D'allié ou de grand vassal de la France, il devint un simple fonctionnaire. En 1846, on démembra de son État les trois quarts de l'immense confédération des Ouled-Naïl. En 1847, on lui enleva les confédérations kabyles de la montagne, les Beni-Mansour, les Cheurfa, qui sont une tribu maraboutique, les Beni-Mellikeuch, pillards belliqueux et hardis chasseurs de panthères, et celles de l'Ouennougha occidentale, qui avaient été serves (*adamyā*) de sa famille. En 1849, comme le Hodna s'agitait, on le rattacha au cercle de Bouçada. Le Moqrani, de plus en plus mécontent, protesta, non par les armes, mais par son inertie. Il laissa le prophète Bou-Barla, « l'homme à la mule », fomenter l'insurrection de 1851, mais prit une part honorable aux combats livrés contre lui. Puis il fit le pèlerinage de la Mecque et, à son retour, comme il avait reçu une lettre de Napoléon III l'invitant à assister à son mariage, il se rendit à Marseille. C'est dans cette ville que la mort le surprit (4 avril 1853).

Ce décès remettait en question l'existence même de son État. Depuis longtemps la France ne nommait plus de khalifa ; elle les remplaçait peu à peu par de simples caïds, entre lesquels elle partageait les territoires trop étendus. Par faveur spéciale, le commandement du Moqrani ne fut point détruit, mais il subit de nouveaux démembrements. A la tête de ce qui en restait, on plaça un fils du défunt, Mohamed, avec un titre intermédiaire entre khalifa et caïd : celui de bachagha. Mohamed-el-Moqrani éprouva une vive déception. Bientôt son prestige reçut

de nouvelles atteintes ; on l'obligea de verser au Trésor français les amendes que les Moqrani avaient jusqu'alors encaissées. La même année (1858), il fut astreint à payer les impôts *achour* et *zekkat*. Les *oukil* ou prévôts qu'il avait dans les tribus furent remplacés par des caïds ou des cheikhs, que nommait et révoquait le commandement supérieur. Son droit de punir fut limité, ses prérogatives judiciaires restreintes par la réorganisation de la justice musulmane en 1859. On lui réclama des terres domaniales, autrefois séquestrées par les Turcs, et dont sa famille jouissait depuis vingt ans. Le lieutenant-colonel Marmier, son supérieur hiérarchique à Bordj-bou-Arérij, et qui possédait toute sa confiance, était rappelé et remplacé par un simple capitaine. Celui-ci avait reçu l'ordre formel de « veiller à la régularité et à l'intégrité de l'administration des Moqrani ». En 1861, le bachagha voyait réduire le nombre de ses *déïra*.

Il est vrai que, dans l'intervalle, il était fait officier de la Légion d'honneur, invité aux fêtes et aux chasses de Compiègne (1862), où son noble costume de guerrier d'Orient, son intelligence et son exquise courtoisie, sa distinction native de grand seigneur, lui valurent un succès. Mais, rentré chez lui, il se retrouvait aux prises avec une administration chaque jour plus régulière et plus exigeante ; on supprima les *touiza* ou corvées, que, de temps immémorial, les Moqrani exigeaient de leurs sujets. Déjà, en 1861, il avait parlé d'émigrer en Tunisie, avec tous les siens. Cette fois, « navré et humilié », il proposa, « pour mieux donner satisfaction à des détails de service auxquels il ne pouvait plus suffire », de scinder son commandement en quatre caïdats, dont seraient investis des membres de sa famille, et sur lesquels il ne conserverait plus que la haute surveillance politique. Cette offre, échappée à son découragement, il eut le chagrin de la voir accepter. Il se sentait devenir suspect : tous les mouvements insurrectionnels des tribus étaient imputés à son défaut de vigilance ; en revanche, il se plaignait qu'on lui eût retiré l'autorité et les ressources nécessaires pour les réprimer.

Le voyage de l'empereur en Algérie, la lettre impériale de 1863 relevèrent un peu les courages de l'aristocratie indigène qui, tout entière, se trouvait dans la situation de Mohamed-el-Moqrani. Cette lettre, en même temps, faisait craindre des réformes plus nettement démocratiques et des ingérences plus minutieuses encore dans la justice musulmane, l'instruction

publique, la répartition et la perception des impôts. Survint la grande famine de 1867, avec son cortège de choléra et de typhus, qui emporta près de 130 000 indigènes. Les familles aristocratiques se montrèrent à la hauteur de la situation; elles qui ne semblaient occupées qu'à s'enrichir aux dépens des petits, ouvrirent largement leurs greniers et leurs silos. Elles parurent n'avoir épargné que pour prodiguer aux heures d'infortune publique. Après avoir tout donné, elles empruntèrent aux juifs, c'est-à-dire à usure. Le Moqrani contracta une dette de 350 000 francs. Avant de s'engager aussi complètement, il avait consulté le maréchal de Mac-Mahon, alors gouverneur général; celui-ci promit que les sommes qu'il ne pourrait recouvrer sur ses emprunteurs indigènes lui seraient remboursées au moyen de centimes additionnels à l'impôt arabe. Comme le Moqrani sera plus tard accusé d'avoir cherché dans l'insurrection un remède de désespoir à une situation obérée, il est bon de rappeler l'origine si honorable de sa dette. D'ailleurs, à supposer que le gouvernement n'eût pas reconnu les engagements du maréchal, il était toujours possible au bachagha, ne fût-ce que par sa grande autorité sur ses anciens sujets, de rentrer dans ses fonds et de rétablir ses affaires.

Les mots de régime civil commençaient à courir. Chose singulière, parmi les vœux que le Moqrani, en 1869, comme membre indigène du conseil général de Constantine, formula ou appuya dans cette assemblée, se rencontre celui-ci : institution d'un commissaire civil à Bordj-bou-Arérij : — « Vous avez, disait-il, une ville dont les habitants croient, bien à tort, que je veux peser sur leurs affaires; je serai heureux de voir les indigènes qu'ils emploient placés en dehors de mon autorité et de ma responsabilité; mes relations avec les Français n'en seront que meilleures. »

Le 9 mars 1870, le Corps législatif impérial votait le fameux ordre du jour sur l'établissement du régime civil en Algérie. Ce vote amena le maréchal de Mac-Mahon à offrir sa démission. Le bachagha Moqrani en fit autant, par découragement, par orgueil froissé, par crainte de l'avenir. Il assura d'ailleurs qu'il entendait rester un sujet fidèle de la France, et que son intention était de venir vivre aux portes d'Alger, dans sa villa de Ben-Aknoun, achetée en 1866. Le maréchal, que l'empereur contraignit à reprendre sa démission, voulut obliger le Moqrani à l'imiter. Celui-ci n'y consentit pas, mais promit de rester en fonctions

tant qu'il n'aurait à obéir qu'à des chefs militaires. Au moment de la déclaration de guerre à la Prusse, il fut un des signataires de l'adresse, de loyalisme à l'empereur, et, après la chute de celui-ci, il fut un de ceux qui le regrettèrent du fond du cœur.

Si nous sommes entrés dans le détail des mesures dont avaient déjà eu à souffrir le bachagha et son père, sous les gouvernements de Louis-Philippé et de Napoléon III, c'est pour bien montrer comment celles qu'adopta la république nouvelle n'en furent que le développement et la conséquence logiques. Royauté constitutionnelle, empire autoritaire, république démocratique ont mis la main à la même œuvre. Nous avons vu d'abord le Moqrani souverain sans conteste d'un immense territoire, à peine rattaché à la France par un lien de vassalité, n'ayant à à son égard aucune obligation dont quelque obligation du suzerain ne fût le corollaire, réunissant en sa main toutes les attributions supérieures d'administration, de justice, de guerre et de finance, cumulant des droits régaliens avec tous les droits domaniaux ou féodaux qu'a connus l'ancienne France.

Le Moqrani, en 1838, nous apparaît vis-à-vis de la France dans une situation très analogue à celle que pouvait avoir en face des premiers rois capétiens un duc de Bourgogne ou un comte de Champagne. Le fief de Moqrani était même plus étendu qu'aucun des grands fiefs français du xi<sup>e</sup> siècle. « Qui t'a fait duc? — Qui t'a fait roi? », disait-on sous Hugues Capet. A la question : « Qui t'a fait khalifa ou bachagha? » le Moqrani pouvait répondre : « Qui vous a fait conquérants d'un pays que vous ne connaissiez même pas? » Or, de cette situation de prince souverain ou de grand vassal nous le trouvons, en 1870, descendu à la condition d'un fonctionnaire de second rang, subordonné à un simple commandant de cercle avec les trois galons de capitaine. On l'a réduit dans son territoire, dans ses revenus, dans sa force militaire, dans ses prérogatives judiciaires.

Pareille chose aussi est arrivée à nos grands feudataires français; à chaque génération ils étaient dépouillés de quelque prérogative souveraine, jusqu'à ce qu'ils furent ramenés au rang de simples gentilshommes, heureux de conserver un grade dans l'armée du roi ou d'obtenir de lui la faveur d'une plaque ou d'un ruban. Mais, chez nous, cette progressive déchéance a été à peine sensible pour chaque génération, puisqu'elle a mis huit siècles à se compléter. Au contraire, pour les Moqrani, c'est

dans un intervalle de trente ans, en deux vies d'homme, que l'extrême sujétion a succédé à l'indépendance absolue. Ce n'a pas été une lente décadence, mais une descente, une chute et d'une rapidité telle qu'il n'est pas surprenant qu'elle ait fini par leur donner le vertige. Nos grands feudataires français, dans leur déclin ininterrompu, ont pu, par des rébellions souvent heureuses ou à travers certaines éclipses du pouvoir royal, se donner l'illusion qu'ils s'arrêtaient ou qu'ils remontaient. Les Moqrani n'ont même pas eu cette diversion à leurs amertumes : dans l'action de l'autorité française, ni défaillance, ni éclipse, mais une continuité de vues surprenante. La machine fonctionnait avec la régularité d'une vis de pressoir. Qu'ils aient eu d'abord affaire à des chefs militaires, simples et héroïques comme eux, puis à une bureaucratie consciencieuse et tracassière, enfin qu'allant d'un seul bond des temps épiques à l'âge révolutionnaire, ils se soient trouvés en présence d'une démocratie triomphante, avec ses clubs, ses conseils tumultueux, sa presse débridée et ses émeutes de places publiques, pour les Moqrani, le résultat a été le même ; une spoliation s'est toujours ajoutée à une autre.

Si le dernier d'entre eux a fini par en appeler aux armes, devons-nous lui appliquer les épithètes de traître et de rebelle, comme le fait M. de la Sicotière ? Il n'était pas plus un félon que Charles de Bourgogne ou François de Bretagne s'armant contre l'autorité d'un Louis XI. Entre lui et nous, comme entre le duc batailleur et le roi inflexible, il n'y avait pas un rapport de justice, mais de nécessité. De part et d'autre, on combattait au nom d'un droit également sacré, mais de nature différente ; le Moqrani pouvait invoquer les parchemins et les anciens traités, la possession séculaire et la légitimité historique ; nous avons pour nous la raison d'État, la loi du progrès, l'intérêt supérieur de la nation, la justice envers les faibles, les petits, les opprimés. Voilà pourquoi la lutte a été honorable à la fois pour les deux partis et pourquoi les vainqueurs, après la catastrophe finale, ont pu laisser tomber sur le cadavre du vaincu des paroles d'estime et de sympathie. « Notre chevaleresque adversaire Moqrani », disait le sévère amiral de Gueydon.

\*  
\* \*

Reprenons la suite des faits. Le bordj de Bou-Aréridj, occupé par nous, à la prière même du vieux Moqrani, au cœur de ses États, était devenu le noyau d'une ville française. En 1870, elle comptait 384 colons européens et 148 israélites ; de fâcheux voisins pour un seigneur féodal ! La ville avait été érigée en commune et, d'après un vœu émis par Mohamed lui-même, dotée d'une administration civile. Or, en cette localité où il avait été prince souverain, « il ne pouvait plus être que conseiller municipal et voir son opinion discutée, contestée par un marchand, par un boucher, par un cantinier (1) ». C'était cela qui représentait pour lui le régime civil ! On comprend que, dans la dernière année de l'empire, à l'annonce que ce régime pourrait être étendu à ses autres territoires et affecter sa situation tout entière, il ait, en même temps que le maréchal, envoyé sa démission. Les décrets du gouvernement de la Défense ravivèrent ses craintes et ses répugnances. L'arrivée d'un commissaire civil à Bordj-bou-Aréridj (7 décembre 1870) le désola : les gens de sa famille et de sa tribu, les Ouled-Moqrani, s'abstinrent de paraître en ville.

D'autre part, la rivalité entre le çof du bachagha et celui de son cousin Abdesselem s'exaspérait ; on s'attendait à une prise d'armes entre les deux clans. La situation était aussi tendue entre les deux chefs religieux de la vallée de l'Oued-Sahel, Ben-Ali-Chérif, marabout de Chellata, et le vieux Cheikh-Haddad, supérieur de la *zaouïa* de Seddouk. Le premier était allié au çof du bachagha, le second à celui d'Abdesselem. Or une guerre générale dans la région, quand même elle n'aurait fait que jeter les indigènes les uns sur les autres, n'aurait pas manqué de compromettre les propriétés et la vie même de nos colons dispersés. En outre, une fois sortis du fourreau, les sabres n'y seraient pas rentrés aisément ; on pouvait craindre qu'à la guerre civile ne succédât la guerre sainte, qui réconcilierait et coaliserait contre nous les ennemis de la veille.

Telles sont les considérations dont s'inspira l'autorité militaire. Le capitaine Olivier se rendit à Sétif pour les faire valoir auprès du général Augeraud. Celui-ci, après avoir pris l'avis de son général de division, vint à Bordj-bou-Aréridj et y réunit

(1) Déposition de M. Warnier, préfet d'Alger.

les chefs des deux çof. Il leur dit de ne pas s'effrayer des changements survenus dans l'administration française : peu importaient les exagérations de journaux ou les menaces des clubs ; ne voyaient-ils que le nouveau commissaire de la République tenait un tout autre langage ? Même un régime civil aurait besoin du concours des grands chefs ; il leur conserverait leurs situations et leurs honneurs.

Le général Augeraud ne s'était pas appliqué uniquement à réconcilier les Moqrani avec le régime civil, mais à les réconcilier entre eux. Sur le second point, le général fut plus heureux que sur le premier. Seulement Mohamed-el-Moqrani lui fit remarquer qu'il ne suffirait pas, pour assurer la paix dans le pays, de faire se donner la main aux chefs militaires ; il fallait aussi désarmer la haine respectueuse des deux chefs religieux. Comme le général était forcé de partir pour Constantine, où il allait prendre le commandement de la division, Mohamed s'offrit à négocier cette autre réconciliation. Le général fit une réponse évasive, disant qu'il ne pouvait accorder cette autorisation sans en avoir conféré avec ses supérieurs. L'œuvre fut reprise, en janvier 1871, par le colonel Bonvalet, successeur d'Augeraud à la subdivision de Sétif. Ne pouvant se rendre dans le pays, il chargea le Moqrani, assisté de plusieurs chefs kabyles qu'il lui envoya, de voir Ben-Ali-Chérif à Akbou et le vieux Cheikh-Haddad à Seddouk. Le marabout de Chellata fit mainte objection ; il méprisait et haïssait les gens de Seddouk, ennemis nés de toutes les autorités, aussi bien des seigneurs religieux, comme lui, des nobles d'épée, comme le Moqrani, que du gouvernement chrétien : « Il y a six mois et plus, disait-il au Moqrani, que j'engage les Français à se débarrasser de ces intrigants dangereux et, aujourd'hui qu'il y a urgence à agir contre eux, les Français vous envoient me dire de me réconcilier avec eux ! Je ne comprends pas. » Cependant, par respect pour ses supérieurs militaires, il ne voulut pas se mettre en travers de leurs desseins ; il autorisa les médiateurs à faire une démarche à Seddouk. Ils y furent le 8 janvier, s'entretenirent avec le Cheikh-Haddad et revinrent à Akbou, accompagnés d'Aziz. L'entrevue entre le fils du grand-maître des *Khouan* et le marabout de Chellata fut cérémonieuse et froide. « On se donna le baiser de paix, mais du bout des lèvres. »

Voilà ce qu'on a appelé les *réconciliations* de janvier 1871. Elles furent d'œuvre es chefs militaires français. Elles provo-

quèrent aussitôt une explosion de colère dans la population civile, à commencer par les colons de Bordj-bou-Aréridj. Les journaux algériens les reprochèrent comme une trahison au général Augeraud et au colonel Bonvalet. Plus tard, dans leurs dépositions, MM. du Bouzet, Lambert, Lucet, Warnier, les accuseront d'avoir facilité, préparé et presque fait l'insurrection. M. Rinn, pour les raisons que nous avons indiquées, n'hésite pas à les justifier : il assure que les *réconciliations* ont donné deux mois de tranquillité à la région. Dans une situation si critique, c'était beaucoup que de gagner deux mois.

Dès le début de la guerre franco-allemande, le bachagha était informé, jour par jour, de nos défaites en Europe, car il avait organisé pour son usage un service régulier de courriers. La capitulation de Paris s'était produite, la guerre contre la Prusse touchait visiblement à sa fin, enfin le traité de Francfort était signé. Pendant tout ce temps le bachagha n'avait fait aucune démarche hostile. De propos délibéré, il laissait échapper une occasion qu'il ne retrouverait pas. L'agitation n'était plus entretenue maintenant que par les récits terrifiants des turcos qui rentraient peu à peu des hôpitaux français ou des forteresses allemandes, et qui racontaient à leur manière les victoires de la Prusse ou la détresse de la France.

Le 18 février quatre ouvriers européens étaient assassinés à quelque distance des chantiers installés aux Portes de Fer pour la construction de la route. Rien ne prouvait qu'ils eussent été frappés par un indigène ; il y avait sur ces chantiers beaucoup d'Italiens, d'Espagnols et de Marocains. L'incident du 18 février fit qu'on décida l'évacuation des chantiers. « Mais c'est impossible ! dit le bachagha au capitaine Olivier. Vous voulez donc provoquer une insurrection ! — Nous n'avons qu'à obéir : l'ordre est formel. — Mais, au moins, les ouvriers sont-ils payés ? — Non. » Le Moqrani avança, de ses deniers, 4 500 francs. Pour permettre à ces hommes de transporter leurs bagages, il leur fournit des mulets réquisitionnés dans les tribus du voisinage. Avec son frère, Bou-Mezrag, « l'homme à la lance », il ne cessa de surveiller l'évacuation. Il fit escorter les émigrants par ses parents jusqu'à Bordj-bou-Aréridj.

Puis il se rendit à Boudjelil où il devait retrouver son ami Ben-Ali-Chérif. Il ne manquait pas de confidences très tristes à lui faire. Ses embarras pécuniaires augmentaient avec sa dette

qui, grossie des intérêts, avait atteint le chiffre de cinq à six cent mille francs. Le maréchal de Mac-Mahon qui la lui avait garantie n'était plus là, et ses successeurs déclaraient n'avoir pas d'instructions. Le colonel Bonvalet passait, à tort ou à raison, pour être un ami d'Abdesselem et des gens de Seddouk. Le bachagha entendait crier contre lui les colons du Bordj, se voyait dénoncer dans les journaux; trois jours après le meurtre des quatre ouvriers, un télégramme envoyé d'Aumale avait annoncé la révolte du Moqrani, et celui-ci s'était senti froissé, découragé, exaspéré. « Depuis le départ de Sétif, du général Augeraud, disait-il à son ami, je n'ai que des déboires. Les Français sont bien ingrats et bien injustes envers ma famille ! Ils veulent me jeter dans l'insurrection... Je ne sais que faire. Peut-être vais-je bientôt mourir, car mon père m'a dit souvent que, lorsque la mort est proche, on a comme signes précurseurs des moments d'aberration et de folie. » Ben-Ali-Chérif convint que la situation n'était plus tenable; lui aussi n'était pas écouté; il allait envoyer sa démission et essayer de vivre loin des affaires. Mais des gens comme eux ne pouvaient se révolter: ce serait donner raison à leurs ennemis, se déshonorer et se perdre. Il conseillait au Moqrani de désintéresser ses créanciers, d'envoyer sa démission, et d'émigrer en Tunisie ou d'aller, comme lui, vivre à Alger.

Les bachagha était dans une de ces dispositions d'esprit où, de l'avis de M. Warnier, il eût suffi qu'un homme dévoué à la France lui parlât fortement, faisant appel à l'honneur militaire, pour qu'il restât dans le devoir. Tous les témoins de ces événements conviennent que le gouvernement aurait dû le rassurer sur le souci qui lui était le plus lourd: cette grosse dette, pour laquelle le pouvoir avait fait des promesses, et qui était si facile à régler, puisque le Moqrani restait très riche, et qu'il ne s'agissait en somme que d'une avance à lui faire.

Mais il ne lui arrivait que des paroles rudes: à Sétif on répétait les propos de ses ennemis domestiques, annonçant que le bachagha s'insurgerait pour la fête Aïd-el-Kebir; un journal de la ville, enragé contre le régime militaire, demandait que, par mesure de précaution, on fusillât le Moqrani, ainsi que son ami le capitaine Olivier. Le 27, il adressait de nouveau sa démission aux généraux Lallemand et Augeraud. Dans un entretien qu'il demanda au capitaine, en dehors du Bordj, car, disait-il, « les mercantis m'assassineraient si j'entrais en ville », il exposait

de nouveau ses griefs : — « J'ai envoyé ma démission de bachagha; je ne veux plus servir la France. Bien que je ne veuille pas me révolter contre vous, je me ferai jour, les armes à la main, pour me retirer paisiblement si ma démission est refusée; car pour moi ce refus serait une condamnation à mort, et *ils* n'auront pas ma tête. Comment voulez-vous que je serve votre gouvernement? Je ne veux pas accepter votre république, car, depuis qu'elle a été proclamée, je vois des choses horribles. » Ces choses horribles, c'est, par exemple, que l'autorité du capitaine Olivier a été diminuée par la nomination d'un commandant des troupes et d'un commissaire civil. A qui le bachagha devrait-il maintenant s'adresser? « On insulte vos généraux, continuait-il, devant lesquels nous étions tous soumis et respectueux comme des serviteurs; on les remplace par des mercantis, par des juifs, et on pense que nous subirons cela!... » Le capitaine essaya de le calmer. Il lui remit un télégramme du général Lallemand, l'assurant que sa situation n'était pas menacée, que tout rentrait dans l'ordre, que la paix était faite avec la Prusse, que de nombreuses troupes allaient arriver. Le Moqrani répondait au capitaine: « Si vous étiez gouvernés par un homme de race, je n'hésiterais pas; j'irais moi-même, de ma personne, lui livrer ma tête et me mettre à sa disposition; mais le général Lallemand n'est pas gouverneur de l'Algérie; il n'est pas seul à Alger! » Le 9 mars il renouvelait, en une lettre brève, sa démission : « Vous m'avez fait connaître que vos affaires étaient terminées et que vos ennemis disparaissaient par suite de la paix conclue avec eux. De cela il faut rendre grâce à Dieu!... J'ai toujours servi le gouvernement de la France avec un entier dévouement, et il m'a prodigué ses bienfaits; je vous en remercie. »

Des influences contraires à la nôtre continuaient à agir sur lui. Le Moqrani, comme on peut s'en faire une idée par toutes les paroles et tous les actes que nous avons cités de lui, était une nature fière, chevaleresque, loyale, avec tous les préjugés d'un grand baron du *xiii<sup>e</sup>* siècle ou d'un émigré du *xviii<sup>e</sup>*. Il avait horreur de ce désordre apparent qui n'est que la fermentation des sociétés démocratiques, horreur de l'insubordination envers les chefs qui ont le sabre au côté, de l'irrévérence envers les seigneurs issus de noble sang, du tapage des foules, des grossièretés de la presse. Dans nos officiers il reconnaissait volontiers des égaux, même des supérieurs : entre eux et lui, il y avait des façons de

penser communes ; mais un maire élu, des conseillers municipaux ! Entre eux et lui, il y avait dix siècles d'intervalle. Il ne comprenait rien, il ne pouvait rien comprendre à nos institutions démocratiques, pas plus qu'un chevalier de Philippe-Auguste ou un magnat polonais. Sa finesse de race s'effarouchait de certains contacts ; il était nerveux comme une femme. On dit volontiers que tout Arabe est un grand enfant : c'était vrai du Moqrani. Il se forgeait des chagrins démesurés, qu'une caresse eût vite apaisés.

A toutes ces impressions, qui étaient plus vivement encore ressenties par ses parents, ses serviteurs, ses sujets, il faut ajouter une part de calcul. Ce calcul même était enfantin. Il avait laissé se terminer la guerre entre la France et la Prusse avant d'entreprendre sa guerre à lui. Celle-ci, il la concevait comme une guerre du temps jadis, une de ces guerres bénignes que nos grands vassaux soutenaient parfois contre nos rois, une sorte d'humble remontrance présentée à la pointe des lances, une lutte promptement arrêtée quand le prince avait reconnu le bien fondé des doléances, et après laquelle il rendait au vassal toute sa faveur, l'honorant et l'aimant encore plus que par le passé, parce qu'il avait éprouvé qu'il était brave. Une chose certaine, et qui peut paraître paradoxale, c'est que le Moqrani ne songeait pas à expulser les Français ni même à se rendre indépendant. Il ne ferait pas la guerre à la France, mais au régime civil et à la naturalisation juive. Assisté de ses alliés et vassaux, il apprendrait aux *roumis* que la paix de l'Algérie reposait sur lui et sur ses pareils, qu'on avait eu tort de le dédaigner et de l'injurier dans les journaux. On tiendrait la campagne quelques mois, et alors à Alger, à Paris, on verrait qu'il fallait compter avec les grands chefs. On abolirait le régime civil ; on rétablirait le Moqrani dans ses possessions, ses immunités, ses prérogatives d'autrefois ; il y aurait partout derechef des chefs militaires : un commandant supérieur au Bordj, des généraux à Sétif et à Constantine, un maréchal à Alger, peut-être un empereur à Paris, qui tous gouverneraient par le sabre et feraient taire les mercantis. Tous reconnaîtraient dans le descendant des sultans Moqrani, redevenu le khalifa de la Medjana, un des leurs, et, suivant le grade de chacun, l'honoreraient et le fêteraient. Même ils lui sauraient gré de sa courageuse prise d'armes pour la cause commune, celle du régime militaire.

Le Moqrani ne pouvait imaginer que la lutte ne se resser-

rerait pas dans les limites qu'il lui fixait et que l'État français, provoqué par sa révolte, y répondrait par une destruction totale. Les guerres d'aujourd'hui ne sont pas si bénignes : n'avait-il pas vu la guerre franco-allemande? Il ne comprenait pas que ce ne serait point une brouille d'un jour entre un vassal, fidèle en sa rébellion, et un suzerain débonnaire, mais bien la conclusion d'une guerre à mort entre le principe aristocratique et la démocratie niveleuse. Surtout il ne prévoyait pas que le fanatisme religieux des *Khouan* et les fureurs démagogiques des tribus kabyles, une fois déchaînées par lui, ne se calmeraient pas à sa voix, et que l'insurrection cesserait aussitôt d'être la passe d'armes courtoise qu'il avait rêvée.

Un des chefs sur lesquels il comptait le plus, le vieux cheikh Bouakkaz-ben-Achour, se rendait mieux compte des proportions que prendrait la lutte. Il s'en effraya pour les intérêts de sa caste, pour l'existence même des grandes familles. Il se rendit auprès du général Augeraud et lui dit : « Je crains bien que Moqrani ne fasse une sottise et ne s'insurge ; ce serait un service à lui rendre que de l'en empêcher ; vous seul pouvez le faire en allant le trouver. » Le général saisit l'importance de cet avis ; mais, n'ayant pas d'ordres, ne sachant à qui en demander, craignant d'empiéter sur les pouvoirs civils, il hésita. Le vieux cheikh renouvela ses instances le 12 mars, et le général écrivit au Moqrani qu'il allait se rendre au Bordj et « tout arranger ».

Or, le 14, l'administrateur de la province télégraphiait au capitaine Olivier que le bachagha eût à lui adresser, à lui administrateur, en la forme officielle, sa démission : « Jusqu'à ce qu'elle soit acceptée par le gouvernement, nous le rendons responsable des désordres qui pourront survenir dans son commandement. » Le ton de cette dépêche acheva d'irriter le Moqrani. « Ce fut, dit le commandant Rinn, la goutte d'eau qui fit déborder le vase. »

Le même jour, le bachagha réunit ses parents et ses clients. Il leur déclara que le moment était venu de se prononcer contre « le gouvernement des juifs et des mercantis ». Il ne fallait pas penser, ajoutait-il, à se débarrasser des Français, car la paix était faite, beaucoup de troupes allaient arriver, et beaucoup de chefs musulmans leur resteraient fidèles. On devait se borner à montrer de quoi on était capable. Donc, pas de pillages inutiles, pas de massacres ; mais commencer par ravager le territoire

d'Abdesselem, pour montrer aux Européens que l'homme sur lequel ils affectaient de compter était sans pouvoir ; ne pas donner l'assaut à Constantine, mais la bloquer, ainsi que les autres places. « Quand les Français ne pourraient plus sortir des villes et seraient affamés, ils achèteraient par des concessions l'alliance des familles dirigeantes. »

Dans une lettre au général Augeraud, il rappela que « s'il avait continué à servir la France, c'est parce qu'elle était en guerre avec la Prusse et qu'il n'avait pas voulu augmenter ses embarras ». Maintenant la paix était faite ; il était libre ; il ne voulait pas servir le régime civil. Ses ennemis l'accusaient auprès du gouvernement d'être insurgé : il n'échangerait avec ces gens-là que des coups de fusil. Dans une autre lettre, au capitaine Olivier, il renvoyait le mandat de son traitement de bachagha pour le mois de février : « Je m'apprête à vous combattre, ajoutait-il ; que chacun aujourd'hui prenne son fusil. » Les deux lettres écrites, il fit couper le télégraphe, que si souvent, depuis trois mois, il avait pris soin de réparer. Le lendemain, 15 mars, un de ses cavaliers remettait les deux lettres au capitaine Olivier et repartait au galop.

\* \* \*

Maintenant Bordj-Medjana, la résidence patrimoniale des Moqrani, était en guerre avec sa voisine Bordj-bou-Arérédj, la ville des colons. Le bachagha avait fait appel à ses caïds de la Medjana, de la Kabylie, du Hodna. Il avait réuni 15 000 hommes, tant infanterie que cavalerie, autour du bordj français, qui ne comptait pas plus de 400 défenseurs. Le jeudi, 16 mars, un groupe de nos spahis passa dans les rangs ennemis avec armes et bagages. Le bachagha passa la revue de ses *goums*, contingents à cheval, et de ses *sagas*, contingents à pied, tous en grand costume de guerre. Après une fusillade, l'attaque commença vers midi. Elle se répéta les jours suivants. Le 17, le capitaine Olivier ayant demandé à l'entretenir, le bachagha vint au rendez-vous à cheval et avec une escorte : en présence de son ancien chef, il mit pied à terre ; il l'entretint avec courtoisie et déférence. Il essaya de lui démontrer que la chute de la place n'était qu'une affaire de temps, qu'elle ne pouvait être secourue par le colonel Bonvalet. Le parti le plus sage et le plus humain, pour épar-

gner la vie des colons, des femmes et des enfants, serait de capituler. Il offrait de faire conduire habitants et garnison à Sétif, sous l'escorte de ses goums. Ces propositions repoussées, un nouvel assaut fut donné. Il échoua comme les précédents.

Encore à ce moment, c'est à peine si Moqrani se considérait comme étant en insurrection. Le 1<sup>er</sup> avril, il écrivait à son banquier, M. Mesrine, qu'il attendait « le retour de l'empereur, qui casserait le nez au colonel Bonvalet et remettrait toutes choses en place ». Est-ce que cela ne fait pas penser à cet artilleur qui, ayant eu la jambe brisée dans les rangs de la Commune, s'attendait à ce que le gouvernement le décorât?

Bientôt arrivèrent les troupes de secours : le 26 mars, Bordj-bou-Arérij était débloqué; le 8 avril, Bordj-Medjana était enlevé. Le bachagha se voyait expulsé de la partie centrale de ses États; mais l'insurrection reprenait force sur d'autres points. Bou-Mezrag attaquait les habitations isolées et les caravan-sérails; les gens des Beni-Abbès se ruaient à l'assaut du bordj des Beni-Mansour. Cependant, l'insurrection ne prenait pas les proportions que le Moqrani avait espérées. A Biskra, la puissante famille des Bengana et le çof qui lui était opposé, tout en restant en guerre l'une contre l'autre, faisaient également parvenir aux autorités françaises l'assurance de leur fidélité. Dans l'ouest, Si Ali-Ben-Abderrahman, seigneur des Ouled-Moktar-Cheraga, remettait à son commandant supérieur la lettre par laquelle Moqrani l'appelait aux armes. Ben-Yayhia, le héros à la jambe de bois, bachagha de Tittéri, agissait de même. De même également Si Belgassem, bachagha des Ouled-Naïl, et enfin la plupart des grands chefs.

Le Moqrani avait espéré provoquer contre la démocratie française une prise d'armes des grands seigneurs : ceux-ci se récusèrent, ou même amenèrent leurs contingents aux autorités militaires. L'insurrection aurait avorté misérablement si des éléments tout différents n'étaient venus lui redonner la vie; le jour même où Bordj-Medjana succombait, la guerre sainte était proclamée parmi les *zaouïa* et les républiques de l'Atlas. Dans cette insurrection de théocrates et de démocrates, le bachagha trouva une puissante diversion, mais une diversion qui le rejetait au second plan et faisait passer au premier des intérêts et des préjugés fort différents des siens. Pendant que les deux Kabylies prenaient feu, il continuait à lutter dans la région qui

s'étend d'Aumale à Medjana. Un souci l'occupait surtout : empêcher que le çof rival ne se réservât et, en restant neutre ou servant les Français, ne se créât des droits à le remplacer. De gré ou de force, il fallait entraîner les tribus d'Abdesselem. Le moyen, c'était de les contraindre par des razzias. En sorte que, dans ce déchaînement de la guerre sainte sur trois cents lieues d'étendue, le bachagha continuait sa petite guerre privée, sa petite guerre domestique, perdu en un petit coin de l'immense pays insurgé.

Il n'eut pas le temps de perpétuer cet anachronisme. Dès le 11 avril la colonne du général Cerez avait quitté Alger. Le 15, elle arrivait à Aumale dont le canon domine, à l'ouest, le pays des Moqrani, comme celui de Sétif le domine à l'est. Le 18, elle enlevait le col de Teniet-Daoud, défendu par deux parents du bachagha, menant au combat 2 000 fantassins. Le 20, elle canonait leur nouvelle position sur les hauteurs du Djebel-Afroun ; le 22, elle dispersait, près de la koubba de Sibi-ben-Daoud, les goums et les sagas de Bou-Mesrag. Le 25, elle rentrait victorieuse dans Aumale. Les tribus insurgées, pour gagner quelque répit, avaient promis d'y envoyer leurs otages, comme gages de leur soumission. Ces otages n'étant pas arrivés ; le général se remit en campagne le 28 et livra le brillant combat de Dra-Moumena.

Jusqu'alors le bachagha n'avait pris aucune part à ces affaires. Il laissait ses contingents kabyles se battre derrière les remparts de roches, les abatis d'arbres ou les murailles improvisées de pierres sèches. Il se réservait pour le vrai combat féodal, en rase campagne, pour les charges de chevaux richement caparaçonnés. Pendant que les colonnes françaises, de succès en succès, avançaient vers Bouïra, lui-même avec sa cavalerie se rapprochait de ce point. Le 5 mai, on se rencontra sur l'Oued-Souffla. Le général Cerez aperçut sur les hauteurs de Dra-bel-Kheroub (1), un goum de 300 cavaliers immobiles autour d'une bannière déployée. Là se trouvait le bachagha, dirigeant l'ensemble de ses contingents, forts d'environ 8 000 hommes. Aux chassepots et aux canons des Français répondait une vive fusillade. Vers une heure, elle se calma un peu, car c'était le moment de la prière du *dohor*. Le bachagha, que ses amis avaient forcé de revêtir un burnous gris, descendit de cheval pour s'agenouiller et prier. Ses dévotions faites, il se relève et, immobile à quelques pas des siens, semble

(1) « Bras du Chérubin

inspecter le terrain. A ce moment deux compagnies de zouaves, qui étaient parvenues sur un mamelon voisin, ouvrent, à sept cents mètres, un feu de salve. Une balle frappe le Moqrani entre les deux yeux. Il murmure les premiers mots de la formule de salut : « Il n'y a d'autre divinité que Dieu » et s'abat en avant, la face contre terre. Trois des siens se font tuer en voulant le relever. Enfin on l'emporte. Quoique la nouvelle de sa mort eût été tenue secrète, la fusillade cessa et la bataille s'interrompit. Le corps fut transporté à la Qalaa des Beni-Abbès ; il repose dans le cimetière seigneurial, sous des lamelles brutes de schistes, sans aucune inscription, reconnaissable seulement à une grosse lame de schiste qui se dresse vers la tête.

En 1873, quand son frère Bou-Mezrag comparaitra devant la cour de Constantine, son défenseur, M. Albert Grévy, trouvera des accents émus pour le vaincu de l'Oued-Souffla :

Il cherche la mort... Il pouvait passer, il attaque. Et comment? Il descend de cheval, lui grand seigneur, et à pied, à la tête de sa troupe hésitante, il gravit la côte et marche en avant jusqu'à ce qu'une balle le frappe au front. Il espérait que sa mort, annoncée par lui depuis plusieurs jours, mettrait fin à l'insurrection...

Sans parler de quelques inexactitudes dans cet éloquent panégyrique, c'est aller un peu loin que de représenter le bacha-gha comme s'offrant lui-même en victime expiatoire de ses fautes. Certes, ces fautes, il devait les sentir vivement. Il se voyait engagé dans une entreprise qu'il ne gouvernait plus et à laquelle il n'apercevait pas d'issue. La coalition de grands seigneurs qu'il avait rêvé de former et de diriger, avait échoué dès le début. La guerre modérée, courtoise, presque loyaliste, dont il avait tracé le plan, avait fait place à celle des paysans sauvages et des *Khouan* fanatiques. La mort put lui apparaître comme une délivrance. Moins pathétique et plus juste que l'apologie de l'avocat, très honorable encore est l'appréciation qu'a portée sur le Moqrani l'amiral de Gueydon : « Entraîné plus loin qu'il ne l'avait projeté, il a compris qu'il ne lui restait plus qu'à mourir, et il s'est fait tuer au premier rang des Kabyles armés par lui. Sa mort a été belle. »

## UN GRAND SEIGNEUR D'ÉGLISE

## ET UN SUPÉRIEUR DE CONFRÉRIE

BEN-ALI-CHERIF ET CHEIKH-HADDAD

Du grand vassal militaire passons aux chefs religieux qui eurent, avec lui, un rôle principal pendant l'insurrection : du Moqrani, passons à Si Mohamed-ben-Ali-Chérif, le marabout de Chellata, et à Cheikh-Haddad (1), le grand maître des Rahmanya de Seddouk.

Le Moqrani est un seigneur d'épée ; les deux autres sont des seigneurs ecclésiastiques. Seulement il y a de commun entre le Moqrani et Ben-Ali-Chérif qu'ils sont des nobles de race, tandis que Cheikh-Haddad est un homme sans ancêtres, un parvenu. Au point de vue des origines ethnographiques, Ben-Ali-Chérif est un Arabe pur, un *chérif*, c'est-à-dire un « descendant du Prophète » ; le Moqrani est un Berbère arabisé ; Cheikh-Haddad est un pur Berbère. Entre les deux premiers, nous l'avons vu, il y avait une amitié et une alliance assez étroite, quoique la différence de laïque à clerc s'y fit sentir ; mais entre le marabout de Chellata et le supérieur de Seddouk, il y avait une rivalité d'influence qui se traduisait en une haine violente, bien que dissimulée sous les formes de la diplomatie d'Église.

Il importe ici de bien saisir la différence profonde qui sépare un marabout d'un chef de confrérie.

On donne le nom de marabout (*mrabet*, lié, dévoué) tantôt à des tribus entières, tantôt à des familles ou à des individus. La puissante confédération des Ouled-Sidi-Cheikh est maraboutique ; maraboutiques sont un certain nombre de tribus de la Kabylie, qui portent souvent le nom de *Cheurfa* (pluriel de *chérif*). Tous les membres de ces familles ou de ces tribus participent à la sainteté de leur ancêtre ou premier fondateur, bien que fort peu d'entre eux joignent à cette noblesse religieuse la connaissance

(1) C'est-à-dire le cheikh forgeron. On dit aussi Cheikh-el-Haddad.

du Koran. La plupart des mosquées sont desservies par des *imam* ou prêtres, qui ne sont pas nécessairement des marabouts. On ne devient pas marabout, au moins de son vivant, mais *on naît* marabout. S'il se rencontre un homme savant dans la loi, donnant l'exemple de toutes les vertus prescrites par l'islam, il peut bien être honoré durant sa vie comme un saint ; mais il n'est marabout qu'après sa mort, et alors cette qualité se transmet à ses descendants, quand même ils ne seraient ni vertueux, ni saints, ni savants.

Combien ne voyons-nous pas de ces *koubba* dont la blanche coupole éclate dans la verdure des montagnes kabyles ? Elles recouvrent des tombeaux de saints. Quels sont ces saints ? de quelles vertus ont-ils donné l'exemple ? de quels actes pieux ou héroïques ont-ils enrichi l'hagiographie musulmane ? On ne le sait pas toujours. Si quelques-uns sont de date relativement récente, si d'autres sont connus pour avoir été les premiers apôtres de l'islam dans le pays, certains pourraient bien n'être que d'anciens dieux puniques ou romains, peut-être des saints du christianisme honorés sous des noms musulmans. On assure que Sidi-bou-Saïd, qui a donné son nom au joli village arabe qui, de sa large tache blanche, domine l'emplacement de Carthage, ne serait autre qu'un glorieux confesseur et martyr de la foi chrétienne, Louis IX, roi de France. Anciens ou récents, les bienheureux de la Kabylie sont avant tout des saints locaux, comme ces saints bretons que nous a révélés M. Renan, protecteurs de telle ou telle montagne, doux au pauvre monde comme furent certains dieux des païens ou certains bienheureux du christianisme, écoutant les prières qu'on leur adresse pour obtenir la pluie sur les biens de la terre, la fécondité des troupeaux et des récoltes, l'heureuse délivrance des femmes. Ce sont des saints très patriotes : pendant des siècles ils préservèrent des invasions leur chère Kabylie, permettant bien aux Arabes et aux Turcs de couvrir le bas pays, mais leur interdisant l'accès de la montagne, prêts à faire tomber les foudres du ciel sur l'ennemi téméraire qui se serait hasardé dans le voisinage de leur tombeau. C'est grâce à ses « quarante saints » que la Kabylie a si longtemps gardé sa fière indépendance.

Quelle que soit leur origine, presque toujours il y a des gens qui descendent ou prétendent descendre d'eux, s'installent auprès de leur *koubba*. Marabouts eux-mêmes, héritiers du pouvoir de commander aux éléments et de décider la victoire, ils sont craints,

respectés, aimés. Naguère les plus habiles, avec les libéralités des fidèles, se faisaient de beaux revenus. Un de ces habiles était Si Mohamed-ben-Ali-Chérif, marabout de Chellata. Sa *zaouïa* (1), située, au col de Chellata, sur une des routes les plus fréquentées du pays, recevait beaucoup de mendiants et de pauvres voyageurs, mais plus encore de passagers riches, si bien que les aumônes reçues dépassaient de beaucoup les aumônes distribuées. De nombreux villages se considéraient comme les « serviteurs religieux » de la koubba, lui payant la dîme, alimentant ses quêtes.

Ben-Ali-Chérif était donc le marabout le plus saint, le plus riche et le plus puissant de toute la région. Un règlement du fondateur de la *zaouïa* interdisait à son successeur, sous peine de déchéance, de franchir les limites de cette terre d'Église, lui imposait la vie d'un cloîtré, d'un reclus, d'un moine. La conquête française l'émancipa. M. Rinn a remarqué que les marabouts se résignent volontiers à la domination des chrétiens, car « rien n'arrive sans la volonté de Dieu » : toute force émane de lui, et, la force des infidèles en émanant également, les vrais croyants sont tenus de s'incliner devant elle, pourvu qu'elle n'attente pas à leur croyance. Même, ajoute l'éminent historien, « beaucoup de marabouts poussent la résignation plus loin et acceptent volontiers des emplois lucratifs ». Ben-Ali-Chérif était également un de ces résignés. Son influence nous ayant paru digne d'être recherchée et utilisée, il ne se fit point prier. C'était un homme intelligent, d'esprit ouvert, qui appréciait la supériorité de la civilisation européenne et devinait quels éléments d'ordre et de progrès elle pouvait apporter dans l'anarchie indigène. Il finit par être nommé, le 24 décembre 1869, bachagha de la Grande Kabylie orientale : ce titre soumettait à son autorité les gens de Seddouk ; il lui donnait une situation égale à celle du Moqrani. Comme celui-ci, Ben-Ali-Chérif devint officier de la Légion d'honneur, un des favoris du régime impérial et l'un des invités aux fêtes de Compiègne. C'était un civilisé, « un des indigènes les plus civilisés de l'Algérie », déposait M. Warnier, qui, emporté par son animosité contre lui, ajoutait : « Il a conservé tous les vices de sa race et y a ajouté tous les vices de la civilisation française (2). »

Malheureusement pour lui, notre conquête avait eu dans le pays d'autres conséquences. L'invasion de 1857, qui couvrit non

(1) Au sens propre, *coin, retraite*; par extension, *monastère, école*.

(2) DE LA SICOTIÈRE, Déposition de M. Warnier, préfet d'Alger.

plus seulement la plaine, mais la montagne, qui foula le sol protégé par les « quarante saints », qui campa au pied des koubba et mit en fuite les prêcheurs de guerre sainte, avait porté un coup terrible au prestige des marabouts vivants comme des marabouts défunts. Le montagnard cessa de croire à l'invincibilité des bienheureux locaux et les chanteurs populaires les tournèrent en ridicule.

Infortunés quarante saints, où étiez-vous  
Quand brûlait la mosquée de Bou-Zikhi (1)?

De cette époque de désillusion tous les historiens font dater le progrès des confréries religieuses. Les *Khouan*, autrement redoutables pour notre autorité, prirent la place des marabouts. Cette franc-maçonnerie musulmane flattait tous les instincts froissés par la conquête nouvelle ou par l'ancienne organisation sociale. C'était l'islamisme, retrempé à ses sources les plus pures, qui venait remplacer l'islamisme tiède et transigeant de l'âge précédent. La confrérie offrait aux croyants l'attrait d'une religion mystique en relations plus directes avec Dieu et son Prophète, aux militants une organisation secrète qui les isolait du vainqueur et les armait contre lui. Elle prenait le Kabyle, démocrate et républicain de naissance, amoureux d'égalité, jaloux des grands chefs et des grandes situations acquises, par les principes de nivellement absolu sous des supérieurs élus par leurs égaux.

En 1880, lorsqu'il fut question des mesures à prendre contre les congrégations de France, certains orateurs du Parlement français, comme Paul Bert, les assimilèrent aux confréries musulmanes. Puis l'insurrection de Bou-Hamama, « l'homme au turban », mit à l'ordre du jour la question des *Khouan*, que l'on se prit à considérer en bloc comme les ennemis les plus redoutables de notre domination. Mais, en Algérie aussi, il y a confréries et confréries, *Khouan* et *Khouan*.

M. Rinn, dans son livre de 1884, a étudié vingt-deux ordres musulmans, dont l'organisation présente beaucoup de traits communs, mais dont les principes et les tendances ne sont pas du tout les mêmes. Il y a des confréries inoffensives, comme les *Aïssaoua*, d'autres qui nous ont toujours été bienveillantes, comme les *Tidjanya*, et d'autres qui sont dangereuses pour notre

(1) Général HANOTEAU, *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura*.

autorité. Ou plutôt, le principe commun à toutes étant l'obéissance passive envers un chef, on peut dire, d'après les expériences faites, qu'étant données les traditions de chaque ordre et les dispositions de ses chefs actuels, certaines de ces confréries se sont *montrées* inoffensives et les autres dangereuses.

Sur les vingt-deux confréries étudiées par M. Rinn, seize possèdent en Algérie un nombre appréciable d'adhérents : elles atteignent ensemble le total de 169 000 affidés. Celle qui présente l'effectif le plus considérable est celle des Rahmánya, au nombre de 96 913 (1). Peu nombreux dans la province d'Oran, ils sont 36 660 dans celle d'Alger et 56 303 dans celle de Constantine.

L'ordre eut pour fondateur précisément un Kabyle, un homme de la tribu des Guechtoulen et de la section des Aït-Smaïl. Ce fut Mahmed-ben-Abd-er-Rahman, mort en 1793, surnommé Bou-Kobreïn, c'est-à-dire « l'homme aux deux tombeaux ». Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que cette confrérie se soit propagée dans les deux Kabylies ; on pourrait plutôt admirer qu'elle y ait fait si peu de progrès de 1793 à 1857. Des deux tombeaux dans chacun desquels, par un miracle d'Allah, repose le corps entier d'Abd-er-Rahman, l'un à Alger, l'autre dans son pays natal des Aït-Smaïl, celui-ci, avec la *zaouïa* qui l'entourait, ne fut le centre, pendant longtemps, que d'une confrérie peu nombreuse. Elle fut troublée et affaiblie par les dissensions des fidèles. Ali-ben-Aïssa, un Marocain, que le fondateur, au moment d'expirer, avait investi de tous ses pouvoirs, enjoignant à ses disciples de le regarder « comme son visage et comme sa langue » et de ne lui « désobéir en quoi que ce soit », réussit à donner à l'ordre une grande extension ; mais un de ses successeurs fut empoisonné, un autre chassé. Les *zaouïa* du Sud se séparèrent de leur communion, et dans la Kabylie même la prépondérance passa à la *zaouïa* de Seddouk, dans la vallée de l'Oued-Sahel.

Presque tous les ordres musulmans sont gouvernés par un chef suprême, héritier du fondateur, et dénommé *moulay-triga* ou *cheikh-triga*, c'est-à-dire le « maître de la voie ». De ce grand-maître ou *général* de l'ordre part, en remontant dans le passé, une liste de noms, comprenant d'abord ceux de ses prédécesseurs, puis celui du fondateur, puis ceux des saints personnages dont

(1) Les frères se disent *khouan*, les sœurs *khouatat*. Les *khouatat* ne sont pas comprises dans les chiffres ci-dessus, qui sont d'ailleurs des *minima*.

celui-ci a hérité les doctrines, enfin les premiers successeurs du Prophète dans le khalifat, le Prophète lui-même et l'ange Gabriel. C'est ce qu'on appelle *la chaîne* ; d'une part elle aboutit au grand-maître actuel, de l'autre elle s'accroche au trône même du Tout-Puissant. Sous les ordres du cheikh supérieur, il y a d'abord les *khalifa* ou *naïb*, c'est-à-dire « les lieutenants », qui sont comme les *provinciaux* de l'ordre. Au-dessous, les *moqaddem* ou *prieurs*, chefs de zaouïa. Ils ont pour les assister des agents inférieurs : *chaouch*, huissiers ; *reqqab*, courriers ; *naqib*, préposés. Les simples *Khouan* (1) sont ordinairement répartis en sept ou huit degrés, suivant qu'ils sont plus avancés dans l'initiation.

Les pouvoirs du cheikh suprême se transmettent par la désignation qu'il fait de son successeur ; mais il a soin de réunir les principaux khalifa et moqaddem pour la leur faire agréer. Le choix ne tombe pas nécessairement sur son fils ou sur un membre de sa famille : il importe que l'élu soit le plus pieux, le plus savant, le plus apte à défendre les intérêts de l'ordre ; le grand-maître, en ce cas, ne laisse à sa descendance naturelle que l'héritage de sa sainteté et la noblesse maraboutique. Quant aux khalifa et moqaddem, quelquefois ils sont nommés par le grand-maître, mais du consentement des Khouan ; quelquefois présentés par les Khouan à la nomination du grand-maître. Tous les officiers de l'ordre ont également le droit de conférer l'initiation ; ils sont les lieutenants militaires et politiques du cheikh suprême, ses juges, ses percepteurs.

Le pouvoir est, à tous les degrés, à la fois autoocratique et parlementaire, comme dans l'ancienne Église chrétienne. Une ou deux fois par an, les moqaddem se réunissent en *hadra* ou chapitre autour du grand-maître ou d'un khalifa, lui rendent compte de ce qui se passe dans leur *province*, lui remettent tout ou partie des sommes perçues, prennent avec lui les décisions d'intérêt commun, et reçoivent ses instructions. De retour chez lui, chaque moqaddem réunit en *djelala* ou synode ses principaux Khouan et leur fait part des décisions du hadra.

Les pratiques communes aux frères d'un même ordre, les signes quasi maçonniques auxquels ils se reconnaissent sont l'*ouerd* et le *dikr*.

(1) Les *khoulal* ou sœurs sont également groupées autour de *moqaddemat* ou prieures.

*L'ouerd*, c'est la règle. Elle comporte, avant tout, l'obéissance passive envers le supérieur :

Tu seras entre les mains de ton cheikh comme le cadavre entre les mains du laveur de morts (1); obéis lui en tout ce qu'il a ordonné, car c'est Dieu même qui commande par sa voix... N'oublie pas que tu es son esclave et que tu ne peux rien faire sans son ordre (2.)

On ne doit rien cacher à son cheikh, pas plus que le malade à son médecin. On lui doit compte de tous ses actes, de toutes ses paroles, même de ses pensées les plus secrètes. Outre l'obéissance au supérieur, on doit à ses frères, une affection et un dévouement sans bornes. Ce lien *fraternel* doit être plus fort que les liens de famille; la solidarité va, dans certaines sectes, jusqu'au communisme: les objets prêtés entre Khouan ne sont pas sujets à restitution.

Parmi les pratiques recommandées sont le renoncement au monde, la retraite, la veille, toutes les variétés d'abstinence et d'ascétisme, le devoir d'assister aux *hadra*, *djelala* et *zerda* (réunions suivies de festins), le paiement de la *ziara* (cotisation tarifée et obligatoire) et de la *hadia* (aumônes et cadeaux).

Le *dikr* consiste à répéter cent, deux cents, cinq cents, mille fois de suite, soit le nom d'Allah, soit la formule islamique (Il n'y a d'autre divinité qu'Allah, etc.), soit quelque verset du Koran, soit quelque invocation rédigée par le fondateur.

La forme du chapelet sur les grains duquel se comptent ces prières, la manière dont on balance la tête en les récitant, l'attitude du corps, la position des pieds, des mains, des doigts pendant la récitation, tout cela est particulier à chaque ordre, et il suffit de voir prier un Khouan pour savoir s'il est affilié aux Qadrya, aux Chadelya, aux Taïbya, aux Zianya, aux Tidjanya, aux Aïssaoua ou à quelque autre des seize ordres qui ont des adeptes en Algérie.

Une association douée d'une hiérarchie aussi fortement organisée, embrassant dans ses *provinces* et *prieurés* d'immenses territoires, unissant l'énergie d'un pouvoir autocratique et la force que lui donne le principe électif avec la participation des inférieurs aux affaires communes, reposant sur le double principe de l'obéissance passive envers les chefs et de la solidarité absolue

(1) C'est donc bien le *perinde ac cadaver* des jésuites. Ignace de Loyola a pu l'emprunter à quelque Khouan marocain rencontré par lui en Espagne.

(2) *Présents dominicains* ou *Règle des Rahmanya*.

entre les frères, utilisant à la fois les talents des uns et la bonne volonté ignorante des autres, agissant dans un grand appareil de mystère et de secret, en communication permanente avec Dieu et son Prophète, pourvue d'une administration régulière des finances, assurée de cotisations, de dons et d'impôts rigoureusement perçus, ayant ses docteurs, ses théologiens, ses casuistes, ses juriconsultes, recrutant les audacieux, entraînant les faibles, disposant des femmes, constitue assurément une force avec laquelle on doit compter.

Dans les deux Kabylies, l'ordre des Rahmanya avait une supériorité numérique écrasante : les Tidjanya, avec lesquels nous avons toujours eu de si bons rapports dans l'ouest, les Qadrya, Chadelya, Hansalya, relativement inoffensifs, les Snoussya, redoutables par leurs tendances à la politique militante et par leurs aspirations panislamistes, ne se comptaient dans le pays que par quelques douzaines. Aucune influence religieuse, soit de confrérie, soit de marabouts, n'était capable de faire contrepoids à la formidable puissance des Rahmanya.

Les dissensions mêmes qui l'avaient ébranlée n'avaient eu pour conséquence que de faire passer la direction de la zaouïa des Aït-Smaïl à celle de Seddouk. Heureusement pour nous, les zaouïa du Sud s'étaient obstinées dans leur schisme : c'est pour cela que tandis que les Rahmanya des deux Kabylies allaient se jeter en masse dans l'insurrection, ceux du midi, partagés entre les zaouïa de Tolga, Nefta, Cherfet-el-Hamel, restèrent neutres dans la lutte ou fidèles à la France. Peut-être leur tranquillité a-t-elle tenu à ce que, dans ces régions, leur réseau d'affiliations s'enchevêtrait dans celui des associations rivales, tandis que dans les deux Kabylies il formait un tissu homogène et très serré.

La zaouïa de Seddouk avait alors pour supérieur le grand-maître des Rahmanya non dissidents, un vieillard qui, comme l'indique son nom de Cheikh-Haddad, était fils de forgeron ou avait été forgeron. Sa piété douce et étroite l'avait désigné au choix des Khouan. Il vivait dans une sorte de cellule ou de trou, comme nos enmurés du moyen âge, et donnait l'exemple de toutes les vertus monacales. Si la zaouïa des Aït-Smaïl avait conservé l'étendard et le tombeau du fondateur de l'ordre, c'était à Seddouk que sa doctrine vivait et enfantait des actes.

La zaouïa de Seddouk, résidence d'un ascète qui édifiait tout le pays par sa sainteté et évitait tout contact impur avec les infi-

dèles, quoiqu'il sût user en secret de ménagements envers les puissants, se dressait donc en face de la zaouïa de Chellata, seigneuriale demeure d'un marabout mondain, dont les Français avaient fait un bachagha, que leur empereur invitait à Compiègne et qui y promenait, parmi les épaules nues des femmes chrétiennes, sa croix d'officier dans la Légion d'honneur. Rien d'étonnant si les pèlerins se détournaient de Chellata vers Seddouk et avec eux les *ziara*, les *hadia* et toutes les offrandes qui grossissent le trésor d'un grand seigneur d'Église. Ben-Ali-Chérif méprisait en Cheikh-Haddad un vulgaire Kabyle, un homme de basse condition, un vil forgeron, parvenu à la dignité de saint par des intrigues et des mômeries; il haïssait en lui le concurrent heureux, la maison d'en face, qui débauchait les « serviteurs religieux », accaparait les pèlerins et détournait le ruisseau d'or; il le redoutait comme un fanatique qui disposait d'une puissance incalculable. Il sentait enfin que, si réduite que fût son influence à lui, depuis la déroute de toutes les influences maraboutiques en 1857, elle était encore la seule qui pût tenir tête à la nombreuse milice des Rahmánya. Dès longtemps, comme d'autres marabouts en renom, il avait interdit à ses fidèles et à ses *tolbas* (disciples), sous peine d'excommunication, toute affiliation aux Khouan. C'est pour ces raisons qu'il avait été si difficile d'amener les *réconciliations* de janvier 1871.

Si « le fils du forgeron » eût été livré à lui-même, peut-être aurait-il laissé sommeiller la force énorme dont il disposait, se contentant de se perfectionner en sainteté et d'édifier les fidèles. Il n'avait aucune raison de s'intéresser aux revendications des *djouad* ou grands seigneurs d'épée, à leur regret des honneurs évanouis, à leur appréhension d'humiliations nouvelles: Khouan et fils du peuple, il n'avait que de la défiance pour l'aristocratie; dévot convaincu, il méprisait ces hommes qui entendaient faire servir la parole de Dieu à des intérêts profanes. Il n'avait aucun grief contre les Français, qui ne l'avaient point inquiété dans son trou et n'avaient point entravé sa propagande. La présence à la subdivision de Sétif du colonel Bonvalet, que le Moqrani s'obstinait à regarder comme un ennemi de sa famille, rassurait au contraire Cheikh-Haddad, à qui cet officier n'avait témoigné que des égards. Son âge faisait de lui un homme de paix; par piété, il appréhendait la guerre qui verse le sang innocent; son intérêt le rendait hostile aux insurrections qui ravagent les champs des

« serviteurs religieux » et écartent du bon sentier les pèlerins.

Seulement, l'âge avait rendu sa volonté débile. Il avait deux fils, Cheikh-Mahmed et Aziz. Comme il arrive souvent dans les grandes familles kabyles, le premier était « l'homme de la planche », c'est-à-dire le lettré, le saint de la maison ; l'autre en était l'homme d'épée. Aziz était de beaucoup le plus intelligent ; très sceptique en fait de sainteté, porté par similitude de goûts vers le parti des *djouad*, parlant et écrivant en perfection notre langue, nommé par les Français caïd des Amoucha, il menait une vie médiocrement édifiante dans les villes européennes de l'Algérie.

Voyons maintenant à l'œuvre et en lutte la diplomatie, également souple et déliée, toute cléricale en sa subtilité, des deux seigneurs d'Église. Lorsqu'en février 1871 le marabout de Chel-lata rendit au supérieur de Seddouk la visite qu'il avait reçue de son fils Aziz, le vieillard se déclara opposé à toute prise d'armes :

Prenez garde, disait-il à son visiteur, l'insurrection est imminente. Veillez-y ! C'est un mal qu'il est de votre devoir d'empêcher. — Dites cela à vos enfants et à vos Khouan, répondait Ben-Ali-Chérif. Eux seuls en ce pays peuvent la faire ou l'empêcher : c'est à vous d'agir sur eux. — Oh ! moi, répondait le vieux, ne restât-il à Sétif qu'une femme et un enfant français, je les couvrirais de mon corps. Je ne suis pas un *djouad*, moi, je suis un homme de paix.

En réalité, c'était bien des chefs que tout dépendait. Les populations kabyles n'avaient aucun grief contre nous ; le régime militaire leur avait laissé toutes leurs terres, leurs lois civiles et criminelles, leurs chefs, leurs cadis, leurs marabouts et leurs confréries : « La masse du peuple insurgé ne demandait qu'à vivre en paix avec nous (1). »

Depuis ces entrevues avec les gens de Seddouk, Ben-Ali-Chérif, sans doute desservi auprès de nous par ses envieux, était devenu suspect aux autorités civiles d'Alger. Dans leurs dépositions devant la Commission d'enquête, les ex-commissaires de la République, M. du Bouzet et M. Lambert, ainsi que le préfet Warnier, le chargent à l'envi, affirmant que dès lors il connaissait et approuvait les projets du Moqrani. Un de ses propres parents, Ben-Djedou, aurait même cru devoir le sermonner : « Si tu con-

1) Déposition de M. Warnier, préfet d'Alger.

sens à suivre, même par la pensée, le bachagha, je te considère comme perdu. »

Ainsi on disait de lui ce que lui-même disait du bachagha.

Le 17 mars, il part pour Alger, où il arrive le 18, et où il a un entretien avec M. Lambert. Écoutons la déposition de celui-ci :

Ben-Ali-Chérif, dont les mœurs sont plus françaises qu'arabes, avait sans doute compris le danger auquel on l'avait exposé à Akbon; il s'était réfugié à Alger. Soit comme neutre, soit comme espion, il y était assez à l'abri, et, l'insurrection éclatant, son alibi n'eût pas été contesté. Je le mandai au palais du gouvernement. Le fond de notre colloque se résume par les derniers mots qu'il prononça : « Quelles intentions vous a manifestées le bachagha Moqrani dans l'entrevue d'Akbou? — Le cœur de l'homme est un coffret fermé à clef, et je n'ai pas la clef du cœur du bachagha. » Je n'étais point dupe de ces figures orientales. Mon premier mouvement fut de mettre Ben-Ali-Chérif lui-même sous clef. M. le général Lallemand me le déconseilla : nous avons peu de troupes à Alger; une telle rigueur tendrait à soulever le Chellata.

Plus développée encore, plus caractéristique est la déposition de M. Warnier. Il raconte une conversation qu'il eut le 19 mars avec le général Lallemand, le général Lapasset et Ben-Ali-Chérif étant présents. Nous citons en abrégé :

Le général Lallemand dit au préfet : « Ben-Ali-Chérif vient de nous raconter sa dernière entrevue avec Moqrani et tous les efforts qu'il a faits pour l'empêcher d'entrer en guerre contre nous; mais il est convaincu que Moqrani, entêté comme un mulet, va, selon toute probabilité, lever l'étendard de la révolte. » On discuta ce qu'il y aurait à faire pour prévenir ce malheur. Le général Lallemand proposait de faire débarquer à Bougie la brigade Lapasset qui arrivait de France et de pénétrer de suite sur le territoire de Moqrani. Le général Lapasset ajouta : « Je vais partir avec Ben-Ali-Chérif pour Bougie; j'irai avec lui trouver Moqrani, et je suis certain de l'empêcher de faire des sottises. » Le marabout garda le silence; il n'offrit pas d'accompagner le général. Je pris alors par le bras le général Lallemand, l'entraînai dans l'embrasement d'une fenêtre et lui dis en désignant l'Arabe : « Que fait cet homme ici? Si j'étais à votre place, il irait coucher ce soir au Fort-l'Empereur. S'il est ici, c'est pour savoir où nous en sommes; il est regrettable que nous agitions des questions semblables devant lui. Son but est de savoir si nous avons des soldats, où nous allons les envoyer, en un mot d'être renseigné sur tout ce que lui et les siens ont intérêt à connaître. » A ce moment on apporta un télégramme; il annonçait que le Moqrani avait livré un premier assaut à Bordj-bou-Arérédj; on en donna lecture devant Ben-Ali-Chérif. Alors, il se prend aussitôt la tête dans les deux mains en s'écriant : « Ah! le malheureux! » Notez qu'il était parti de cette ville quelques jours à peine avant l'ouverture des hostilités.

Nouveau télégramme venant de Djelfa, puis un troisième de Sétif, tous confirmant la fâcheuse nouvelle, tous communiqués à Ben-Ali-Chérif. M. Warnier continue ainsi son récit :

Savez-vous quel fut son premier mot, alors que la nouvelle officielle ne permettait plus de douter de l'insurrection (1) ? « Monsieur le commandant des forces de terre et de mer, je vous prie d'accepter ma démission de bachagha de Chellata. » Je ne pus m'empêcher de dire à Ben-Ali-Chérif : « J'aurais compris que vous nous quittiez pour aller dans votre commandement de bachagha défendre la domination française et empêcher qu'on ne s'associe au mouvement de Moqrani; mais quand vous demandez au général Lallemand d'accepter votre démission, vous nous donnez une très triste idée de votre personne; car vous avez touché, au moment de la rentrée de l'impôt, vos honoraires de l'année, et vous nous abandonnez au moment du danger. Ce n'est pas une conduite digne d'un gentilhomme. » Le général Lallemand trouva que j'avais été un peu loin pour un grand chef, que l'autorité militaire avait l'habitude de traiter avec les plus grands ménagements. Je lui répondis : « Que voulez-vous ? Je dis ce que je pense. Ma conviction est que l'artisan de l'insurrection est devant nous, et à votre place je l'enverrais coucher au Fort-l'Empereur. »

Les deux récits que nous venons de citer ou analyser appellent quelques observations. Remarquons que Ben-Ali-Chérif, dans ses rapports sur l'entrevue d'Akbou, mesure ses confidences suivant qu'il a affaire soit au commissaire général, personnage tout nouveau pour lui, soit au préfet, soit enfin aux chefs militaires. Il a répondu par des « figures orientales » aux questions de M. Lambert, n'a presque rien dit devant M. Warnier, mais s'est exprimé avec une certaine netteté en présence des deux généraux. Des premiers il se défie : il sait qu'il ne sera pas compris par eux. Est-ce qu'ils ne viennent pas lui proposer brusquement à lui, un musulman, un marabout, obligé de soutenir une concurrence de sainteté avec le reclus de Seddouk, de prendre les armes contre le Moqrani, son coreligionnaire, son collègue comme bachagha, son confident et son ami ? Il se doute bien de ce que les deux civils ont demandé à voix basse aux généraux : le faire coucher au fort. Ces gens du nouveau régime n'entendent rien à la fine et compliquée diplomatie qui s'impose à lui, si compliquée que lui-même ne sait pas encore bien ce qu'il veut faire et qu'il attend conseil des événements. Ce qu'il est venu faire à Alger ? comme c'est facile de répondre

(1) Ici nous citons textuellement la déposition de M. Warnier.

catégoriquement à des questions de ce genre ! Y est-il venu simplement pour éviter qu'on ne l'y appelât ou qu'on ne l'y trainât ? Pour renseigner ses amis les Français sur les agissements du Moqrani ou pour recueillir des renseignements utiles à lui-même ? Pour se faire confirmer dans son emploi ou pour s'en démettre ? Pour se faire arrêter et échapper ainsi à tout reproche, soit des musulmans, soit des chrétiens, sur tout ce qui pourra survenir ? A peine s'il le sait lui-même. Il n'y a que deux partis extrêmes qu'assurément cet homme sage et pondéré ne prendra pas : se mettre à la tête de l'insurrection ou se mettre à la tête de la répression. Il est à la fois un saint et un officier de la Légion d'honneur, un marabout et un bachagha du gouvernement français. Que de devoirs divers, souvent contradictoires, comporte ce cumul de qualités et de dignités ! Il n'y a qu'un rôle qu'il puisse jouer sans se compromettre avec personne : celui de médiateur, de conciliateur, admis aux conciliabules des Français sans se déclarer contre l'insurrection, restant parmi les camps des insurgés sans prendre part à leurs méfaits. Or, ce rôle de médiateur, c'est précisément de cela qu'on s'obstine à ne pas lui parler. Ce commissaire général et ce préfet ne voient qu'une alternative à lui proposer : ou marcher contre le Moqrani ou coucher au fort. Combien la réponse du général Lallemand à M. Warnier lui aurait plu davantage, s'il l'avait connue : « Je le surveillerai et le ferai surveiller. » Eh ! c'est justement ce qu'il demande : qu'on le surveille donc assez pour qu'il puisse dire aux insurgés : « Vous voyez bien que je ne suis pas libre d'agir », et aux Français : « Êtes-vous bien sûrs maintenant que je n'ai pu faire aucun mal ? » le tout sans que la main profane d'un gendarme se soit abattue sur ce burnous blanc qu'effleurent timidement, à l'épaule, les baisers dévots des fidèles, le tout sauve sa dignité de « gentilhomme ». Sa diplomatie c'est celle des gentilhommes d'Église, celle d'un de nos abbés diplomates du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un Bernis, par exemple. Seuls, nos généraux d'Afrique, avec leur grande habitude du pays, ont l'intuition de toutes ces finesses.

Le soir même de ce jour où sa liberté avait couru quelque risque, Ben-Ali-Chérif, tranquillement, sans vaines alarmes, pour bien montrer qu'il n'a rien à se reprocher et rien à redouter, s'en va passer la nuit dans sa maison de campagne de Mustapha, c'est-à-dire aux portes d'Alger. Ensuite, lisant dans un journal de la

ville que lui, Ben-Ali-Chérif, « s'était insurgé avec Moqrani et qu'il combattait devant Bordj-bou-Aréridj », il lui adresse une sorte de communiqué, le 21 mars 1871 : « Je vous prie de rectifier cette assertion. Quand j'ai quitté le bachaghalik de la Kabylie orientale tout y était calme, et j'espère que ce calme continuera. » Et il signe, malgré sa précédente offre de démission : « le bachagha de Chellata. »

L'autorité militaire, pour ne pas le désespérer, avait accepté sa démission ; mais elle l'avait instamment prié de retourner dans son commandement. Le général Lallemand lui avait même promis de paraître bientôt dans le pays à la tête d'une colonne.

De retour à Akbou, le 6 avril, Ben-Ali-Chérif ne tarde pas à s'y voir entouré de l'agitation furieuse qu'ont suscitée ses voisins de Seddouk. Il a moins de raisons que jamais pour s'associer à l'aventure désespérée où le Moqrani s'est jeté à corps perdu et à tête perdue. Il sait maintenant que la réconciliation entre celui-ci et la zaouïa de Seddouk, par les soins d'Aziz, s'est opérée à ses dépens : le bachagha, en échange de la diversion que lui procureront les Khouan, s'est engagé à reconnaître la suprématie religieuse de Cheikh-Haddad sur toute la Kabylie, sacrifiant ainsi le marabout de Chellata. Il sait que le Moqrani a autorisé les nouveaux amis à piller et saccager les terres de l'ancien ami, s'il refuse de se joindre à l'insurrection, stipulant seulement le respect de sa vie. Il ne peut ignorer la date de cette convention (6 avril), puisque, ce jour-là, sont arrivés à Seddouk les délégués du bachagha. Bien plus, dans une proclamation remise aux Illoula, le 8 avril, le bachagha flétrissait les hésitations du marabout, disant : « J'accomplirai la volonté de Dieu, je le ferai prisonnier, je démolirai son bordj, et tout son bien sera attribué aux combattants de la guerre sainte. »

Le 10 avril, Ben-Ali-Chérif adressait au général Lallemand une sommation qu'il venait de recevoir de Seddouk, en même temps qu'un rapport sur la situation :

Si cet état de choses dure encore quelques heures, disait-il avec un grand sens politique, il faudra, pour ramener les esprits dans la bonne voie, beaucoup de troupes, et j'ose dire *faire une nouvelle conquête*.

Il annonçait l'investissement imminent de son bordj. Il demandait des secours à Bougie, et de Bougie on se bornait à lui répondre : « Si vous n'êtes pas en sûreté, venez en ville. » Il con-

tinuait à travailler l'esprit des montagnards pour les détourner de la guerre sainte, déjà déclarée, et s'attirait une nouvelle proclamation fulminante du Moqrani. Il est surtout inquiet pour la vie de dix Européens enfermés avec lui dans son bordj d'Akbou, et dont il craint de ne pouvoir sauver la vie. Le 16 avril, il écrit encore au général Lapasset qui s'avance de Bougie :

On m'a donné trois jours pour entrer dans la révolte ; si vous ne venez pas, je serai contraint de paraître insurgé ; si vous venez, je serai avec vous.

Dans ce billet on a voulu voir un chef-d'œuvre de duplicité ; jamais il n'a été si net et si franc ; il désirait ardemment que le général vint lui apporter la meilleure raison qu'il pût donner aux insurgés pour rester tranquille.

Au reste, d'un bout à l'autre de l'Algérie, c'est le même cri, des chefs grands et petits, des tribus et même des zaouïa : « Envoyez tout de suite une colonne dans ce pays, ou nous sommes forcés de passer à l'insurrection. » Forcés, c'était à la lettre : les insurgés razziaient les hésitants et des tièdes. Le général Lapasset répondit au marabout : « Faites pour le mieux en attendant des jours meilleurs. » Sans doute, comme le fait observer M. de la Sicotière, « ces mots ne voulaient pas dire : Tournez-vous contre nous ». Non, mais le refus d'un renfort français, quand Ben-Ali-Chérif était étroitement bloqué dans son bordj, équivalait pour lui à la nécessité d'être ou, comme il le dit finement, de « paraître » un insurgé.

Quand la colonne Lapasset rétrograda sur Bougie, afin de s'y embarquer pour Alger, Ben-Ali-Chérif fut bien obligé de capituler. Il déclara donc aux assiégeants que, ne pouvant se faire à l'idée d'être l'allié ou le subordonné des fils de Cheikh-Haddad, il allait faire, en Kabylie, son devoir de musulman ; comme gage qu'il n'allait pas y rejoindre les Français, il laissait sa famille à Akbou et Chellata. Il stipula l'*anaïa*, cette garantie inviolable des tribus kabyles, en faveur de ses dix Européens. A ces conditions, le blocus fut levé, et, le 21, Ben-Ali-Chérif put prendre la route de Chellata. Telles étaient les animosités soulevées déjà contre lui que les montagnards lui refusèrent les mulets nécessaires au transport de sa famille : les plus jeunes des femmes et les enfants durent monter à pied le col : une d'elles, nouvellement accouchée, mourut d'une péritonite quelques jours après. Si la fureur des fanatiques ne se porta pas contre lui aux dernières extrémités,

il le dut au prestige de sa noblesse et à son titre de marabout.

Il ne trouva quelque sécurité que sous la tente de son ami Ali-Oukaci, parmi les insurgés de la Kabylie occidentale. Insurgé, il le « parut » plus qu'il ne le fut. Nous l'apercevons au siège de Tizi-Ouzou et à celui de Fort-National, mais non pas au rang des combattants. Parmi eux, il est un suspect, presque un prisonnier et un otage.

Dès qu'apparurent les colonnes françaises, il voulut faire sa soumission, passer dans notre camp, « être avec nous », tenir au général Cerez la promesse qu'il avait faite au général Lapasset. Ali-Oukaci l'en détourna, lui remontrant que ce n'était peut-être pas prudent. Il rentra donc à Akbou et, le 28 mai, nous le voyons insistant auprès de Bou-Mezrag sur « la grosse responsabilité qu'il encourrait à continuer une lutte désormais sans issue, puisque l'insurrection de la Commune de Paris était terminée et que la France allait envoyer de nombreuses troupes en Algérie ». Le 30 juin, il se rendit à notre campement d'Aït-Hichem, en même temps que son ennemi Aziz, que, même vaincu et prisonnier, il trouvait utile de surveiller de près.

Si « tortueuse » qu'apparaisse sa politique à MM. Lambert et Warnier, on y découvre cependant une logique qui ne s'est jamais démentie. La cour d'assises de Constantine, avec son jury de colons, n'y comprit rien. Elle condamna Ben-Ali-Chérif à cinq ans de détention. On lui en voulait, paraît-il, de ses anciennes relations avec la cour des Tuileries, des soirées de Compiègne, d'une autre soirée où, même après son arrestation, l'invita l'amiral de Gueydon, et où il sembla, en le frôlant de son burnous tout brodé d'or, braver le procureur général qui l'avait fait arrêter. On fut heureux de frapper en lui le régime militaire. « La leçon est rude pour le régime, s'écriait l'*Indépendant* de Constantine; mais elle est méritée! » Ses succès dans le monde officiel valurent au marabout la même défaveur auprès des jurés bourgeois et républicains de Constantine qu'auprès des puritains de Seddouk. L'intérêt que lui portait M. de Gueydon survécut à cette injuste condamnation: Ben-Ali-Chérif fut gracié en juin 1874, et rendu à sa chère zaouïa, mais cette fois sans le titre de bachagha: il n'y en avait plus dans la région. Là il est resté ce qu'il avait toujours été: l'ami de la France et de l'instruction européenne, l'ennemi des Khouan et des fureurs religieuses, bon musulman au demeurant.

M. Frin, inspecteur de l'Académie d'Alger, qui visita notre marabout vers la fin de 1879, nous fait part d'un curieux entretien qu'il eut avec lui :

Quand je lui ai parlé d'introduire l'instruction chez les Kabyles, il m'a répondu : « C'est, à mon avis, le seul moyen pour la France de civiliser nos populations et de se les assimiler. La conquête matérielle est faite, il faut la compléter par la conquête morale. » (Ce sont à peu près textuellement ses paroles.) Il m'a rappelé qu'en 1859, au Conseil général, il avait émis le vœu que des écoles fussent créées dans tous les centres indigènes un peu importants. Sa proposition n'a pas eu de suite. Plus tard, à Alger, dans un conseil, il a soutenu la nécessité pour la France d'instruire les populations kabyles; il a été, paraît-il, vivement combattu par un Français. Plus tard encore, comme il soutenait la même thèse, on lui a objecté la destruction de l'école d'arts et métiers de Fort-National, et il a répondu : « C'est un accident. N'en arrive-t-il pas en France? Rappelez-vous les incendies de l'Hôtel de Ville de Paris, des Tuileries et d'une foule de monuments de la capitale. Est-ce une raison pour désespérer des Français? » Comme je lui demandais ce qu'il lui semblait utile d'enseigner aux jeunes indigènes, il m'a répondu dans le même sens que les cheikhs (c'est-à-dire que l'enseignement fût très pratique et d'une utilité immédiate, qu'il comprit la lecture et l'écriture arabes, la lecture et l'écriture françaises, un peu d'arithmétique et de comptabilité, quelques notions d'agriculture spéciale au pays et l'usage des outils pour travailler le fer et le bois). Il a ajouté que les maîtres devraient avoir quelques notions de médecine ou tout au moins d'hygiène, afin de faire donner les premiers soins en cas de maladie et d'indiquer les mesures à prendre pour éviter un grand nombre d'affections (1).

Est-ce là un tempérament d'insurgé et de fanatique?

(1) *Rapport Frin* du 3 février 1880. Annexe au *Rapport sur une mission en Algérie* de M. STANISLAS LEBOURGEOIS, Paris, Dupont, 1880. — Ben-Ali-Chérif est aujourd'hui un beau vieillard de soixante-dix-huit à quatre-vingts ans. Il exploite ou fait exploiter par son fils une vaste propriété que dessert la station d'Azib-Ben-Ali-Chérif et où l'on peut admirer une forêt de 25 à 30 000 oliviers tous greffés. Il vit comme un magnat polonais ou un grand seigneur français de l'ancien temps, négligeant volontiers de payer les petits fournisseurs, large et prodigue pour le reste, entouré de nombreux serviteurs et tenant table ouverte, courtois pour les visiteurs, accueillant pour les Français et entretenant les meilleures relations avec les chefs militaires et les hauts fonctionnaires civils. On lui a tenu si fort rigueur qu'il n'est pas encore réintégré dans les cadres de la Légion d'honneur.

## LE DJEHAD OU GUERRE SAINTE

## SES CARACTÈRES ET SES CONSÉQUENCES

---

Revenons à la zaouïa de Seddouk. Au début de l'insurrection, nous y trouvons encore des ménagements et de la diplomatie, mais bientôt emportés par le torrent des passions furieuses que les habiles ont déchaînées, mais qu'ils sont impuissants à modérer et à contenir.

Le 6 avril, avait été signé le traité d'alliance entre le Moqrani et les chefs de la zaouïa. Le 8 avril au matin, des masses de Kabyles étant accourues au marché des Meisna, Cheikh-Haddad, qui depuis des années n'était pas sorti de sa cellule, parut devant cette multitude. Il s'avancait lentement, soutenu par ses deux fils, entouré de l'élite de ses moqaddem, cassé par l'âge et les austérités, émacié de veilles et de jeûnes. Il déclara solennellement que ses deux fils étaient désormais ses *naïb* ou lieutenants. Il fit donner lecture d'une proclamation qui conviait tous les fidèles au *djehad* ou guerre sainte. La querelle commencée par un noble mécontent devenait ainsi celle de tous les vrais croyants. Il leur remit un drapeau que « le prophète Mohamed lui avait apporté pendant la nuit ». Il jeta son bâton au milieu d'eux en s'écriant : « C'en est fait des Français ! Avec ce bâton vous n'avez plus rien à craindre. Plantez-le sur la place de Bougie, et vous jetterez sans peine les Français à la mer. »

L'appel du vieux pontife fut adressé à tous ses moqaddem, que leurs Khouan ne pouvaient manquer de suivre « à peine de forfaiture et de sacrilège ». Aziz, qui n'était point un fanatique, a expliqué plus tard, devant la cour d'assises, pourquoi il avait

mis en œuvre ce formidable instrument du djehad, et il l'a fait en homme politique et non en halluciné religieux : « Lorsqu'on est en insurrection, dit-il, le djehad est un moyen d'action, et je m'en suis servi... Du moment que j'étais insurgé, je devais mettre en œuvre tous les moyens utiles à ma cause ; le djehad, comme les titres que j'ai pris ou qu'on m'a donnés, d'*émir des musulmans*, de *défenseur de la religion*, etc., n'étaient que les procédés d'exécution imposés par les circonstances. »

Cette même recherche du « procédé » se retrouve dans un autre moyen qu'il mit en œuvre pour agir sur les masses. Comme s'il craignait que l'honneur de Dieu et du Prophète ne fussent pas des motifs suffisants pour les entraîner, il fit courir le bruit que la France, ruinée par les Prussiens, allait prendre les terres des Kabyles pour les distribuer à ses citoyens dépouillés, aux colons algériens et aux juifs. En outre, les partisans du Moqrani, dont les biens étaient déjà frappés de séquestre, allaient refluer, par centaines de mille, dans les bonnes terres de Kabylie. On sait l'effet que des menaces analogues produisirent sur les paysans français de 1792 : elles firent sortir du vieux sol gaulois « quatorze armées » ; de même, les mensonges d'Aziz armèrent dans l'Atlas cent mille combattants.

Aux feux allumés sur les montagnes, la guerre sainte s'embrasa d'un seul coup, de la Medjana à la Méditerranée. Les fermes de nos colons furent partout incendiées ; les moqaddem conduisirent simultanément leurs Khouan à l'assaut de Dellys, de Tizi-Ouzou, de Fort-National, de Dra-el-Mizan, de Bougie, d'Akbou, de Batna.

Dès le 14, Aziz avait passé, non loin d'El-Kseur, une revue de son armée, et l'on avait vu dix mille guerriers se prosterner sous la bénédiction de son frère Cheikh-Mahmed. A l'autre bout du pays, des courriers d'Aziz avaient, malgré les répugnances de Si Mahmed-el-Djaadi, *oukil* ou gardien du tombeau d'Abd-er-Rahman-bou-Kobreïn, ainsi que des moqaddem des environs, tous très opposés à l'insurrection, donné lecture de l'appel à la guerre sainte et annoncé les prétendues spoliations dont les Kabyles étaient menacés. Il fallut un ultimatum du Moqrani pour vaincre la résistance de Si Mahmed-el-Djaadi, le principal personnage religieux du pays. Les modérés furent contraints de céder. Le 20 avril au matin, des milliers de Kabyles étaient déjà en armes autour de la zaouïa, lorsque l'oukil, accompagné de

*l'amin-el-oumena*, le chef de guerre élu des Aït-Smaïl, sortit de la mosquée, portant déployée la bannière du saint, et suivi de nombreux Khouan psalmodiant le *dikr* des Rahmanya. Il passa en revue les contingents, que commandaient ou des moqaddem ou les amin des villages, investis de nouveau par lui au nom d'Aziz. Il lançait d'une voix haute et vibrante le nom des chefs et le chiffre de chacun des contingents, récitant sur chaque groupe de combattants une de ces courtes prières du rituel « qui ouvrent sûrement le paradis aux vrais croyants ». Pour leur coup d'essai, ils devaient attaquer le village et le bordj de Dra-el-Mizan. A ce moment se place le miracle d'Abd-er-Rahman, une des plus curieuses scènes religieuses de cette guerre ; mais laissons la parole au commandant Rinn :

Cependant, le commandant Moutz a rassemblé le goum des Nezliou, qui, à l'exception d'un de ses çof, est resté groupé autour du bordj. Son caïd, le brave Ali-ben-Telaach, et ses frères, guerriers renommés, sont à la tête de cette cavalerie, qui s'ébranle le fusil haut et part avec entrain. En face, Si Mahmed-el-Djaadi, calme et impassible, marche lentement, un peu en avant des colonnes rebelles. Il porte toujours déployée la bannière de monseigneur Abd-er-Rahman-bou-Kobréïn. Quelques pas encore, et notre goum, lancé au galop, va culbuter le porte-drapeau et son état-major de Khouan, quand, soudain, nos cavaliers font cabrer leurs chevaux, s'arrêtent brusquement, sautent à terre et se précipitent pour embrasser la main ou le pan du burnous de Mahmed-el-Djaadi. A ce spectacle, les Kabyles ont suspendu leur marche ; bon nombre de Khouan sont convaincus que c'est la bannière du saint patron des Rahmanya qui a arrêté le goum au service des infidèles ; et ceux qui savent que, la veille au soir, le caïd a eu une entrevue secrète avec le moqaddem, se gardent bien de le dire. Mahmed-el-Djaadi, satisfait de l'effet produit, voudrait bien en rester là. Il parle de remettre au lendemain l'attaque des barricades, afin d'avoir des contingents encore plus nombreux. Ahmed-ben-Telaach, frère du caïd et moqaddem convaincu, insiste pour agir sans délai. Son avis l'emporte, et on marche cette fois sur les cinq barricades qui ferment les rues du village.

Ici s'arrête l'effet miraculeux des mérites du saint. On entra bien dans le village, qu'on trouva évacué par les Français, mais le bordj resta imprenable. Notons que cette défection du goum de Nezliou, en présence même de l'ennemi, est un des rares faits de ce genre que nous ayons à enregistrer alors dans notre armée indigène. Mais veut-on voir encore à l'œuvre l'enthousiasme guerrier des Kabyles ? Lisons ce que raconte le commandant Rinn des *imessebélenes* ou dévoués, qui donnèrent à Fort-National son dernier assaut, le matin du 22 mai :

Ces *imessebélène* qui, par un vœu solennel, font le sacrifice de leur vie, ne sont pas des confesseurs de la foi, mais des guerriers. Leur enrôlement ne peut avoir lieu que « pour défendre le sol du pays contre une nation étrangère ou pour en chasser les envahisseurs ». Il est interdit dans les guerres de tribu à tribu. Les représentants de l'autorité politique et guerrière ont seuls qualité pour provoquer ces enrôlements, pour fixer le nombre des *imessebélène* et pour déterminer leur rôle. Quand le groupe est constitué, on appelle un marabout qui va prendre les *imessebélène* et les conduit devant la djemaa (1) et les notables assemblés. Le taleb et tous les assistants disent la prière des morts : les *imessebélène*, immobiles et silencieux, écoutent, mais ne prient pas ; car c'est *sur eux* que se fait la prière, et déjà leur vie ne leur appartient plus.

Ne dirait-on pas une légende romaine, des Décius se dévouant aux dieux infernaux, des Curtius se préparant à combler le gouffre ? Dans le cercle de Fort-National, on trouva 2 280 de ces volontaires ayant fait d'avance le sacrifice de leur vie !

\*  
\* \*

Ni l'enthousiasme religieux, ni la bravoure téméraire, ni la supériorité numérique des insurgés, ni les rochers et les précipices de la Kabylie, ne purent vaincre le courage discipliné de nos colonnes. Les indigènes, à qui l'on avait raconté que la France était perdue, qu'elle était obligée de prendre des juifs et des mercantis pour les déguiser en soldats, furent stupéfaits de voir reparaitre, plus nombreux que jamais, les zouaves et les *grandes capotes*, avec les longues files de canons. Les chants populaires de la Grande Kabylie sont l'écho de cette désillusion :

Bou-Mezrag n'est pas un homme. Qu'est-il donc ? Un insensé, un imbécile. Il a trompé Arabes et Kabyles ; il leur a fait croire qu'il connaissait la situation des chrétiens... Cheikh-el-Haddad a commis un crime monstrueux, il a souillé la religion arabe. Il a des enfants dépravés qui ne savent commettre que des actions étranges de perversité... Qu'il redevienne forgeron ; ses ancêtres ont forgé le fer... Aziz a désiré les honneurs, mais ce n'est pas en s'amusant qu'on arrive aux dignités ; les hommes de gouvernement ne se laissent pas séduire par des caresses... Les hommes de la confrérie ont seuls causé l'insurrection. C'est Aziz qui a excité les Khouan... Le drapeau d'Aziz est sale, pareil à un haillon rapiécé.

(1) Conseil municipal d'un village kabyle.

Par contre, le poète populaire célèbre, sur un ton presque lyrique, nos généraux, nos régiments, nos drapeaux :

Le général Lallemand est sorti avec sa musique et ses tentes; il est arrivé avec ses soldats invincibles; les canons et les balles ont parlé. Voici Saussier : devant lui se dressent les tambours; il se dirige droit au but. L'étendard brodé et orné de franges, c'est le général Saussier qui le porte. Il s'est élancé avec l'intrépidité et l'audace du lion. Il s'est emparé de tous ces forgerons, fils d'hérétiques... (1).

Aziz sentait le découragement et la colère monter autour de lui. Plusieurs fois, il avait écrit à Alger, pour savoir à quelles conditions il serait reçu en grâce. Deux mois et demi après sa prise d'armes, Aziz, avec plusieurs autres chefs, se rendit au village d'Aït-Hichem, où était campé le général Lallemand, afin d'y faire sa soumission. Il la faisait sans conditions; bien plus, il demandait en grâce qu'en souvenir des services passés lui et ses amis fussent employés comme auxiliaires. Il jurait d'employer toute son influence à ramener dans le devoir ceux qu'ils avaient égarés. Le général Lallemand, gêné par les sévères instructions qu'il avait reçues d'Alger, répondit simplement qu'il en référerait au gouverneur général. Alors Aziz obtint l'autorisation d'écrire lui-même à l'amiral de Gueydon. Sa lettre est des plus curieuses :

Je me repens du crime que j'ai commis. Accordez-moi de faire la paix avec moi... Je ferai rentrer tous mes amis sous votre commandement; je vous donnerai un coup de main pour la paix et la tranquillité; je me retournerai avec ma force contre vos ennemis qui m'ont entraîné dans ce crime terrible. Dès que j'aurai reçu votre lettre, avec le pardon, je serai à vos ordres et je vous jure de me battre pour le gouvernement français, avec mes amis, jusqu'à la mort, pour laver la tache qui est sur moi.

Le même jour, le général recevait une lettre de Cheikh-Haddad l'informant que c'était avec son approbation et par son ordre que son fils faisait sa soumission. C'était la grande Khouannerie qui abdiquait! Si le général avait pu recevoir à merci les chefs repentants, la guerre eût été finie du coup. Mais le vice-amiral de Gueydon fit savoir que, pas plus que lui, il n'avait le droit de grâce, qu'on pouvait bien surseoir à l'exécution des mandats d'amener, mais que « tous les coupables devaient être livrés à la justice un peu plus tôt, un peu plus tard ». De même au général Augeraud, qui lui faisait part d'offres de soumission, il répondait

(1) Général HANOTEAU, *Chants populaires de la Kabylie du Jurjura*.

par la circulaire du 20 mai, ordonnant de ne rien promettre à ceux qui se rendraient, d'exiger qu'ils aillent se constituer prisonniers dans les villes, et de ne pas les employer comme auxiliaires. Il écrivit en marge du rapport d'Augeraud : « Agir comme à Paris ; on juge et on désarme ; les Kabyles ne sauraient prétendre à plus de ménagements que les Français. » Le crime de musulmans, s'armant pour la foi ou les propriétés qu'ils croyaient menacées, n'était peut-être pas comparable à celui de Français s'armant contre le gouvernement de leur pays, sous les yeux d'un ennemi victorieux, et promenant la torche dans leur capitale.

En octobre, c'était Bou-Mezrag qui recevait la même réponse. Or, se faire traîner dans les villes européennes, où les journaux réclamaient leur tête, comparaître devant cette « justice rouge », où les magistrats seraient assistés d'un jury de colons, être « jugé par des mercantis et par des juifs », comme disait Bou-Mezrag, il y avait de quoi faire réfléchir. Les scrupules de légalité de l'amiral nous valurent une prolongation de sept mois dans l'insurrection ; ils coûtèrent bien des vies de soldats, sacrifiées dans les terribles marches du Sud.

Cependant, le 9 juillet, à Aïn-Sultan, avant que le sort d'Aziz fût connu, le marabout des Aït-Smaïl, le porte-étendard de Bou-Kobreïn, Si Mahmed-el-Djaadi, déposait les armes. Le général Lallemand traitait les chefs indigènes non en criminels, mais en prisonniers de guerre. Il respectait les mosquées, même le tombeau de Bou-Kobreïn, atténuant de tout son pouvoir la rigoureuse politique du gouvernement. Le 2 juillet, sur la volonté exprimée par son père et sur un mot d'Aziz, Cheikh-Mahmed s'était mis en route sur Bougie pour s'y constituer prisonnier. En chemin, un de ses parents éloignés, Saïd-Ouraba, le rencontra ; tous deux mirent pied à terre, suivant la coutume, pour se donner le baiser ; mais Saïd-Ouraba, traîtreusement, terrassa le saint, le lia sur sa mule et l'amena dans Bougie. Cet exploit lui valut plus tard un acquittement en cour d'assises. Le 13 juillet, le général Saussier arrivait devant Seddouk et sommait Cheikh-Haddad de rendre sa soumission effective en venant au camp français :

On vit alors arriver, porté sur une civière et suivi d'une longue file de Khouan sans armes, le grand maître de l'ordre des Rahmanya. Ce fut un

spectacle imposant que la reddition de ce vieux pontife octogénaire, quand, descendu de sa civière et soutenu par ses petits-fils, il s'approcha de la tente du général. Son âge, ses malheurs, sa figure de cire émaciée par toute une vie d'ascétisme et de réclusion, la dignité de son attitude frappèrent les plus indifférents et les plus sceptiques de nos soldats. Quant à nos caïds, spahis et auxiliaires, il fallut un service d'ordre pour les empêcher de se précipiter pour toucher ou pour baiser respectueusement les pans de son burnous. Cheikh-el-Haddad répéta au général Saussier la même phrase qu'il avait écrite au général Lallemand : « Je suis comme un mort entre vos mains ; je suis entre les mains du Miséricordieux et du Puissant qui a pour attributs de sa dignité le pardon et la miséricorde. » Le général, abrégeant une entrevue qu'il savait être pénible pour ce vieillard, se borna à répondre qu'il attendait les ordres du commandant en chef et du gouverneur. Puis il fit conduire dans une tente particulière Cheikh-el-Haddad, qui s'enferma avec ses petits-fils et quelques serviteurs. Le lendemain, nos auxiliaires demandèrent la grâce d'aller baiser la main du vieux cheikh, qui, pendant toute cette journée du 14, reçut les marques de la déférence et du respect de ceux-là mêmes qui l'avaient combattu avec le plus d'énergie.

Ce n'est que six mois plus tard, après un dernier combat dans le Sahara, qu'une patrouille française ramassa près d'une petite flaque d'eau deux indigènes blessés qui respiraient encore. L'un d'eux était Bou-Mezrag. Le dernier des rebelles, Bou-Choucha, ne fut pris que le 31 mars 1874 ; traduit devant un conseil de guerre, il fut passé par les armes le 29 septembre 1875.

« L'autorité est terrible pour ceux qui sont pris ; elle traite durement les rebelles », dit la chanson populaire kabyle. Le châtimement des tribus révoltées fut rigoureux et pas toujours équitable : on ne fit presque pas de distinction entre celles qui s'étaient soulevées spontanément, celles que les razzias des rebelles avaient contraintes à l'insurrection, celles mêmes qui ne s'y étaient mêlées que pour empêcher les excès. Non seulement les biens des zaouïa, mais les meilleures terres de la Kabylie, dans la vallée du Sebaou et de l'Oued-Sahel, furent frappées de sequestre. Les unes, celles dont nous ne pouvions rien faire, durent être rachetées à haut prix par leurs propriétaires ; les autres furent distribuées à des colons et servirent à l'établissement de villages français. Les Berbères furent rejetés dans les parties les plus abruptes de leurs montagnes, comme au temps des invasions arabes, et, de là-haut, ils peuvent encore voir les nouveaux maîtres faisant la récolte sur leurs champs. En pénétrant dans leurs villages, on enleva 80 000 fusils. On s'enquit de la conduite de chacun, et les confiscations sur les particuliers accompagnèrent les confiscations sur

les tribus. Il arriva même que tel indigène, qui pendant l'insurrection était prisonnier en Allemagne ou servait sous nos drapeaux, dut, à son retour dans sa tribu, se mettre en instance pour obtenir la restitution de ses oliviers. Cinq cent mille hectares, l'étendue d'un département français, passèrent ainsi des mains de leurs propriétaires dans celles du domaine ou des colons. En outre, les indigènes durent payer près de 27 millions pour racheter le reste. Enfin, ils furent frappés d'une contribution de guerre de 30 millions, dont 10 millions, dix fois l'impôt annuel, rien que pour la Kabylie.

En même temps qu'on traitait les indigènes comme des belligérants vaincus, on les punissait comme des Français qui auraient porté les armes contre leur patrie. Tous ceux qui avaient marqué dans l'insurrection furent traduits devant la cour d'assises, soit d'Alger, soit de Constantine, et les condamnés subirent les peines édictées par nos codes. Les débats durèrent deux années entières, et les sentences ne furent pas toujours équitables. Bou-Mezrag, acquitté sur le chef d'insurrection, fut condamné à mort pour crime de droit commun. Aziz, bien plus coupable que lui, relaxé sur le chef de pillages et d'incendie, frappé seulement comme rebelle, fut condamné à la déportation. Contre Ali-Oukaci, qui s'était refusé à tirer un coup de fusil contre nous, contre Ahmed-Bey, qui s'était distingué par son humanité, on prononça la déportation dans une enceinte fortifiée. Ben-Ali-Chérif, complètement innocent des crimes dont on l'accusait, fut condamné à cinq ans de réclusion. Plus tard intervint le président de la république avec son droit de grâce : Ben-Ali-Chérif fut mis en liberté ; Bou-Mezrag conserva la vie.

En 1879, avec Ahmed-Bey et Ali-Oukaci et d'autres chefs algériens, nous retrouvons Bou-Mezrag apportant un précieux concours au gouverneur de la Calédonie pour la répression de l'insurrection canaque. Libéré en 1882, Bou-Mezrag est resté dans l'île et a essayé d'y fonder une colonie kabyle. Aziz s'échappa du pénitencier de Nouméa, se rendit de Sidney aux villes saintes d'Arabie, invoqua sa qualité de martyr de l'islam pour s'y créer une vie honorée et large, mais, au lieu d'y prêcher la haine de la France, s'étudia à rendre des services à notre consul de Djeddah. Cheikh-Haddad mourut dans les prisons des chrétiens après avoir trouvé moyen de transmettre la grande maîtrise à un vieillard sage et modéré qui ne pouvait porter ombrage à l'autorité française.

En 1881, plusieurs membres de la famille Moqrani, réfugiés en Tunisie, se mirent à la disposition du général Forgemol dès son entrée dans la Régence, lui fournirent des guides, des courriers, armèrent un goum, et plus tard servirent dans les compagnies mixtes organisées par nous.

Ainsi dans l'exil, en Calédonie, en Arabie, en Tunisie, les insurgés de 1871 ont montré des sentiments français. Les plus malheureux furent ceux que retinrent et retiennent encore les pénitenciers de la Corse et de la Guyane. Il y a eu des amnisties pour les condamnés de l'insurrection parisienne : pour eux seuls il n'y en a pas eu.

\* \* \*

Nous n'avons pas essayé d'analyser les récits militaires du commandant Rinn. Cette guerre d'Afrique, éparpillée de la mer aux cinq villes du M'zab, aux oasis de Biskra et Tuggurt, ne comprend pas moins de trois cent quarante combats. Il nous était impossible même de mentionner tant de forts villages pris d'assaut, de défilés forcés, de barricades aux blocs cyclopéens enlevées à la baïonnette, tant de batailles de montagne, de steppe et de désert.

Comme l'avait prévu Ben-Ali-Chérif, c'était une nouvelle conquête de la Kabylie qu'il avait fallu faire : le jour anniversaire de la bataille d'Ichériden du 24 juin 1857, juste sur le même emplacement, un nouveau jugement de Dieu avait décidé du sort de la montagne. L'insurrection, commencée le 15 mars à la Medjana par la révolte du bachagha ne fut réellement terminée que le 20 janvier 1872, à 460 kilomètres de son point de départ, par l'arrestation de Bou-Mezrag à Ouargla. Notre armée d'Afrique, portée par les renforts successivement arrivés de France au chiffre de 86 000 hommes, avait eu à disperser près de 200 000 combattants.

Ce que nous désirons surtout mettre en lumière, c'est le caractère même de cette guerre. Jamais insurrection ne se produisit dans des circonstances plus défavorables pour nous. Sur notre propre sol, nous avons éprouvé les plus terribles désastres qu'ait encore subis une nation européenne ; le tiers de la France et la capitale même étaient occupés par l'ennemi ; nous paraissions

effacés du rang des peuples. La chute de l'Empire semblait avoir brisé le lien qui s'était établi entre les indigènes d'Algérie et le « sultan » de Paris; les décrets rendus par le gouvernement de Bordeaux avaient troublé Arabes et Berbères dans leurs habitudes traditionnelles, les avaient froissés dans leur amour-propre, inquiétés dans leurs intérêts les plus chers. L'Algérie avait été complètement dé garnie de troupes; tous les généraux, tous les officiers connus des tribus avaient dû s'embarquer. Après sept mois de guerre étrangère, au moment où l'arrivée de renforts dans la colonie eût encore prévenu toute tentative de soulèvement, la Commune, éclatant tout à coup, avait retenu nos régiments sous les murs de Paris. Ceux qui prétendent que l'indigène n'obéit qu'à la force doivent bien reconnaître que c'étaient alors la force et le prestige de la force qui manquaient le plus à la France. On aurait pu s'attendre à ce que l'Algérie tout entière, de la frontière du Maroc à celle de Tunisie, de la mer aux plus reculées oasis du Sud, réunissant tous les natifs, Arabes et Berbères, laboureurs et nomades, dans un élan unanime de fanatisme religieux et de haine nationale, se lèverait comme un seul homme pour jeter les *Roumis* à la mer.

Cependant il n'en fut rien. Sur environ trois millions et demi de musulmans, l'insurrection n'en toucha que 800 000, c'est-à-dire pas même le quart. Des trois provinces de l'Algérie, celle qui semblait la plus menacée, celle d'Oran, n'entendit pas un coup de fusil : grâce à d'habiles négociations, on avait amené les redoutables Ouled-Si-Cheikh à ne pas remuer. Dans la province d'Alger, à part les Beni-Menaceur de Cherchell, la moitié orientale du pays fut seule entamée. Dans la province de Constantine, le mouvement n'embrassa que la Petite Kabylie, les déserts à l'ouest et au sud de Batna et Biskra, les tribus de la frontière tunisienne, soulevées par un fils d'Abd-el-Kader. Tout le pays qui entoure Alger et se prolonge jusqu'au désert, toute la zone immense qui s'étend au nord et au sud de Constantine (voyez la carte teintée de M. Rinn) restèrent paisibles. Ces deux grandes villes ne furent troublées que par les émotions d'ordre politique qui affectèrent leur population européenne. Leur population musulmane, sollicitée par les agents de l'Allemagne ou par les émissaires des rebelles, provoquée par de faux documents qui la représentaient tantôt comme implorant le roi de Prusse et tantôt comme réclamant le protectorat de la reine d'Angleterre, ne laissa

échapper aucune occasion d'affirmer sa fidélité inébranlable à la France.

Des grands chefs du Sud, que devaient particulièrement inquiéter les tendances du gouvernement démocratique, pas un ne s'associa à la prise d'armes du Moqrani. Tout le clergé musulman officiel resta dans le devoir; des seize confréries religieuses de l'Algérie, une seule proclama la guerre sainte, et encore une scission s'établit tout de suite entre les zaouïa du nord et celles du sud. Même dans le pays insurgé, des tribus entières s'obstinèrent à suivre nos drapeaux; d'abord les tribus makhzènes, qui, depuis le temps des Turcs, étaient en dissentiment avec les autres; puis des tribus maraboutiques, notamment celle des Cherfa-el-Hareg, celle des Beni-Djaad, qui se maintinrent, en plein pays insurgé, jusqu'à l'arrivée de nos colonnes; enfin des familles puissantes, comme celle de Ben-Ali-Chérif, comme celle de son ami Ali-Oukaci, que des maladroites avaient exclu de notre camp, mais qui refusa de prendre place dans le camp ennemi. Dans le Sahara, c'est avec les çof de notre parti que nous tenons en échec les çof contraires. Pendant toute la campagne, nous voyons nos officiers continuer à s'entourer de leur *mokraznya* ou spahis indigènes.

Il y a plus : parmi les populations dites insurgées, beaucoup ne le furent ou ne le parurent que parce qu'elles y furent contraintes par la force, parce qu'après avoir invoqué l'appui de nos colonnes, abandonnées par nous, raziées par les rebelles, dépouillées par eux de leurs troupeaux, de leurs récoltes, de leurs silos, de tous leurs moyens d'existence, voyant parfois leurs familles enlevées comme otages, elles durent feindre de s'associer au mouvement.

Citons un exemple entre cent. Les chefs des Ouled-Chelich, le 21 avril, viennent au bureau arabe de Batna protester de leur dévouement, demander l'envoi immédiat d'un détachement pour les aider à résister aux bandes armées qui les sollicitent et les menacent. On ne peut rien leur accorder; ils se joignent donc à l'insurrection; mais ils s'étudient à empêcher les excès et, dès l'apparition de nos colonnes, le 9 juillet, viennent faire leur soumission. Comme on leur reproche leur conduite, ils répondent :

Nous sommes allés vous demander aide et protection; vous nous avez bien reçus, mais vous ne nous avez pas protégés; nous avons obéi à ceux qui étaient les plus forts. Nous, nous ne sommes ni des seigneurs, ni des

marabouts; nous n'avons ni influence, ni revenus; nous ne mangeons que ce que nous labourons... Par Dieu, nous avons toujours été des gens soumis! C'est de notre plein gré que nous sommes venus vous trouver avant que la poudre ne parlât; c'est de plein gré que nous demandons à nous soumettre. Nous sommes vos sujets, vos enfants; nous ne sommes point des ennemis.

Même langage sur les lèvres de Dali-Ahmed, caïd des Isseret-Ouidane, près de Dellys, qui, le 23 avril, en pleine guerre, demande une entrevue aux officiers français et leur dit :

Si une colonne vient, nous serons les premiers à nous soumettre et à combattre de tout cœur dans vos rangs, car nous n'aimons pas les Khouan et nous ne voulons pas de leur autorité; jusque-là, nous ne pouvons rien pour vous, si ce n'est vous donner des renseignements quand vous viendrez en demander comme aujourd'hui; mais ce serait nous compromettre que de recevoir vos émissaires ou de vous en adresser.

N'est-ce pas ainsi que, dans le Paris de ce même mois d'avril 1871, quarante mille anarchistes ont pu terroriser la grande ville et, au moins en apparence, armer contre Versailles jusqu'à cent mille gardes nationaux?

Si l'insurrection algérienne n'avait pas été affaiblie par la réaction des éléments contraints sur les éléments enthousiastes, par les sourdes résistances des hommes d'ordre, de travail et de paix enrôlés de force dans ses rangs, par les rivalités persistantes des chefs laïques et des chefs religieux, par la méfiance des paysans contre les Khouan, par les vieilles haines de çof à çof et de tribu à tribu, par les calculs des habiles et les répugnances des modérés, qui ne comprend que ce n'est pas avec 86 000 hommes que nous en serions venus à bout? Mais, grâce à ces éléments réfractaires de l'insurrection, sur tout le parcours de nos colonnes, les offres de soumission ont alterné avec les défenses acharnées; plus d'une résistance prévue s'est évanouie, plus d'une position redoutable a été mal tenue, maint assaut contre nos places s'est émoussé; toujours nos chefs ont été renseignés; toujours nos colonnes comme nos garnisons ont reçu des émissaires: le 1<sup>er</sup> mai deux indigènes étaient fusillés par les assiégeants sous les remparts de Fort-National.

On est enclin, en France comme en Algérie, à croire que l'insurrection fut un déchainement universel de sauvagerie. Parce que nos fermes, dans le pays révolté, furent partout incendiées, on se figure que nos colons furent partout massacrés. Il s'agissait, après tout, d'une guerre de race, d'une guerre de religion, et les

guerres de race ou de religion n'ont jamais été très bénignes, même en Europe. C'est cependant une impression sur laquelle il faut revenir, car les erreurs en histoire entraînent les erreurs d'application pratique. Assurément il y a eu des atrocités commises par les insurgés : on citera tout d'abord le massacre de Palestro, qui alluma chez nos colons algériens des rancunes encore aujourd'hui non apaisées. C'est à Palestro, en effet, mais, pour la plupart, dans la prise d'assaut de la gendarmerie, et les armes à la main, que cinquante Européens furent massacrés par une multitude furieuse. Le second fait particulièrement atroce, ce fut le massacre de la scierie Sallerin, près de Batna, où M<sup>me</sup> Sallerin, trois enfants et douze ouvriers européens furent égorgés. Ce qu'il importe de constater, c'est que les meurtres ne furent pas commis par des forces organisées : à la scierie Sallerin, le principal auteur de l'attentat était un malfaiteur de profession, un échappé de notre pénitencier d'Aïn-el-Bey, le bandit Ahmed-ben-Rahmoun.

Si l'on fait le compte des atrocités commises par « l'armée roulante », par les irréguliers, qui compromettaient l'honneur des deux races belligérantes, le bilan ne serait peut-être pas à notre avantage. Le 22 avril, neuf indigènes sont fusillés près de l'Alma sur le simple avis d'un colon influent; le lendemain une bande de mobilisés arrête le caïd Lekahal et ses gens, qui amenaient à la colonne des mulets de réquisition, et les assomment à coups de crosse. Le 25 avril, à Lambessa, un goumier est fusillé par des miliciens. Le 23 mai, près de Meslouk, les Ouled-Gacem, qui venaient avec leurs femmes et leurs enfants couper leurs orges, sont chargés par de la cavalerie et sabrés au nombre de soixante. Faut-il parler de l'affaire d'Aïn-Yacoub, près de Batna? le 4 mai, trente-deux indigènes des tribus fidèles, qui avaient apporté des provisions au camp, s'en retournaient paisiblement chez eux, quand ils sont rencontrés par des miliciens : arrêtés aussitôt, traduits devant une sorte de cour martiale irrégulièrement constituée, sur les indices les plus vagues, ils sont condamnés à mort et exécutés. L'argent trouvé sur eux fut partagé entre les meurtriers. On parle même de certains détails abominables auxquels nous aimons mieux ne pas croire. Quant au fait même du massacre, il ne peut être contesté puisque les autorités françaises durent s'employer à calmer les tribus qui voulaient s'insurger, que le crime, quoique non poursuivi devant

les tribunaux, fut flétri à la tribune de l'Assemblée nationale et qu'enfin les familles des tués reçurent leur part dans les indemnités allouées aux victimes de l'insurrection,

Le véritable caractère que les chefs reconnus de l'insurrection travaillèrent constamment à lui imprimer, ce fut celui-là même que les théologiens musulmans attribuent au djehad. C'est une guerre qui, comme toute autre, doit se conformer aux règles du droit des gens. Le croyant, même en état d'insurrection, est tenu « de ne tuer que les combattants, d'épargner les non-combattants, les femmes, les enfants, les vieillards, les infirmes et les insensés, de respecter la parole donnée et les trêves consenties, d'éviter les cruautés ». « Ces principes, affirme le commandant Rinn, les chefs insurgés, petits ou grands, laïques ou religieux, s'efforcèrent de les faire respecter. » Ils se considéraient comme des belligérants, non comme des rebelles. Le Moqrani, qui était un chevaleresque, Aziz, qui était un civilisé, n'avaient garde de pousser aux excès d'une jacquerie. Bou-Mezrag, condamné à mort par la cour d'assises, dira : « J'accepte la responsabilité incombant au chef de ma famille ; que Dieu pardonne aux autres : mais je protesterai toujours contre l'accusation d'avoir pillé et incendié ; si nous avons été des pillards et des assassins, mon frère n'aurait pas fait fusiller dans son camp ceux qui avaient saccagé les chantiers de M. Sadler. »

A cette prétention de ne faire qu'une guerre de civilisés, ajoutons que les habiles cherchaient à se ménager la reconnaissance des colons en préservant leur vie et que les indigènes ne sont point insensibles aux souvenirs de bon voisinage, à la mémoire des services reçus. La guerre fut donc conduite avec une modération, une humanité relatives. Partout (la preuve s'en rencontre en cent endroits du livre de M. Rinn) les insurgés, même Khouan, prévenaient les colons du danger qui les menaçait. Même les paysans kabyles qui convoitaient leurs propriétés n'en voulaient point à leur vie ; s'ils incendiaient leurs fermes, c'était surtout pour les contraindre à quitter le pays pour jamais, et c'est un moyen qu'ils emploient entre eux contre les gens frappés de bannissement (1). Souvent ils fournirent aux colons des mulets pour emporter leurs effets personnels. Toujours, avant de donner l'assaut à un bordj français, ils offraient une capitulation.

(1) Voyez HANOTEAU et LETOURNEUX, *la Kabylie et les coutumes kabyles*, t. III, p. 132.

Bien entendu, jamais nos officiers n'ont prêté l'oreille à ces propositions et jamais les insurgés n'ont réussi à s'emparer d'un lieu fortifié. Mais, comme ils ont toujours respecté les capitulations acceptées par des personnes civiles, il est fort probable qu'ils eussent respecté de même les capitulations militaires.

Si l'on fait le compte des Européens qui périrent dans cette crise, il faut tenir état aussi de ceux qui durent leur salut à des indigènes. A Palestro même, si tant des nôtres furent massacrés dans l'attaque de la gendarmerie, n'oublions pas les quarante personnes qui, après s'être défendues dans la maison cantonnière, réfugiées sur la toiture de cet édifice, menacées par les progrès de l'incendie, conservèrent la vie en se rendant aux assiégeants. Avec deux autres Européens, le capitaine Auger et le fils Bassetti, ils furent confiés à Saïd-Ou-Ali, l'amin-el-oumena de la tribu; les prisonniers furent emmenés par celui-ci dans son village, aussi bien traités et nourris que le permet la pauvreté kabyle, exempts de toute injure, et enfin remis par leur hôte à la première colonne française qui parut dans le pays. Plus tard ils lui témoignèrent leur reconnaissance, après qu'il eut été condamné à mort, en signant une pétition pour demander sa grâce. Le 18 avril, l'amin-el-oumena Omar-Benzamoun, rencontrant à Azib-Zamoun, la diligence de Dellys, prévint les voyageurs que la route était coupée et les engagea à descendre dans le caravan-sérail, où plusieurs colons s'étaient déjà réfugiés, déclarant qu'il y répondait de leur vie. Leur confiance ne fut pas trompée, et, sous la protection de l'inviolable *anaïa* kabyle, trente Européens restèrent en sûreté pendant vingt et un jours, au milieu d'une population qui se battait contre nos soldats. A Bordj-Menaiel, le même jour, trente-neuf personnes, gardées par huit miliciens, étaient assiégées par trois cents rebelles : le marabout Si-Mouna intervint, assura une libre retraite aux miliciens, après qu'ils eurent livré leurs armes, et emmena chez lui les trente-neuf civils. Le même jour, non loin de là, le caïd Ben-Bouزيد, qui était moqadden des Rahmánya, sauvait un colon et lui faisait rendre son troupeau. Un autre caïd, El-Hadj-Ahmed-ben-Dahman sauvait également un Européen : il n'en fut pas moins condamné à mort, comme insurgé, et exécuté à Alger. Le 18 avril, à l'usine de Boghni, l'amin Rabia prenait sous sa protection le gérant et les ouvriers et, sous l'escorte de ses Khouan, les conduisait au bordj; plus tard, il n'en fut pas moins condamné aux travaux forcés à

perpétuité. Dans le Hodna, deux Européens avaient échappé aux recherches d'une bande : l'un trouva protection chez Saïd-ben-Bou-Daoud, de Msila, qui saisit ensuite une occasion de l'échanger contre un prisonnier arabe ; l'autre se confia aux marabouts de Benezouh, qui le remirent aux autorités françaises. Ahmed-Bey, qui avait été battu par le colonel Bonvalet et avait vu brûler son bordj patrimonial, gardait cependant intacts les établissements européens dispersés sur son territoire. Non loin de là, Embarek-ben-Khellad, un Moqrani, protégeait les colons et leurs biens contre les bandes insurgées : soupçonné d'intelligence avec elles, il fut traduit en cour d'assises et acquitté avec éloges. Près de Batna, le 23 avril, le marabout Ben-Abdessemed, parmi les coups de fusil, venait au secours du colon Chassaing, et le ramenait avec sa famille dans la place. Dans la matinée du même jour il avait préservé onze colons échappés des hameaux voisins. La veille, lors du sac de la scierie Prudhomme, si douze Européens avaient été tués par les insurgés, en se défendant, onze furent sauvés par des gens du pays, rencontrés dans la brousse. Tout ce qui put échapper aux hordes de malfaiteurs reçut asile chez Ben-Abdessemed. Plus tard, les Français lui offrirent des récompenses et des décorations ; il les refusa. Appelé comme témoin à la cour d'assises de Constantine, comme le président lui adressait des éloges, il fit cette réponse : « Ce n'était que mon devoir de musulman. »

Il semble donc que le livre du commandant Rinn est à la fois consolant et rassurant. Il nous montre que nos sujets algériens, même en proie aux excitations de la guerre sainte, ne sont pas des sauvages. Un mouvement insurrectionnel peut être chez eux accompagné d'excès, mais imputables surtout aux individus sans aveu, flétris par leurs lois comme par les nôtres, espèce d'hommes qui ne manque pas non plus dans notre France civilisée et dans notre Paris lumineux. En revanche, les tribus agissant en corps de tribus, les confédérations conduites par leurs chefs élus, les confréries soumises à leurs autorités régulières sont restées, même dans la rébellion, pures des atrocités que réprouvent la morale musulmane comme la nôtre.

Dans ce choc terrible qui ébranla notre domination, la masse de l'Algérie indigène a, en somme, gardé son équilibre. A cette époque nous avons déjà fait naître, parmi les grands comme parmi les petits, assez de sympathies françaises pour que l'immense majorité des musulmans refusât de coopérer au renver-

sement de notre pouvoir. Dans tout mouvement qui se préparerait contre lui, nous serions donc assurés de voir les forces hostiles contre-balancées par des forces rivales, atténuées et désagrégées par une infinité de résistances et d'efforts opposés. En outre, il est permis d'espérer que la combinaison inouïe de mauvaises chances et de fautes qui donne à l'épreuve de 1871 toute sa portée ne se renouvelera pas.

Il paraît certain que les conséquences mêmes de l'insurrection ont accru les forces qui dans la société indigène travaillent au maintien de l'ordre établi et diminué les forces qui lui sont hostiles. Si l'extension de la colonisation française a pu fournir aux indigènes, surtout en Kabylie, des griefs sérieux, elle a multiplié les points de contact entre les deux races, créé entre elles des intérêts communs, propagé notre langue, vulgarisé notre morale, fait apprécier notre supériorité agricole et industrielle comme la répression de l'insurrection avait fait sentir plus nettement notre supériorité militaire. Le développement de nos chemins de fer et des autres voies de communication profite au cultivateur indigène comme au colon français. Le progrès économique de l'Algérie, sous forme d'accroissement des salaires, hausse du prix des terres et des produits, fait pénétrer sous les tentes et dans les gourbis un bien-être autrefois inconnu : or rien n'est plus propre que les intérêts à atténuer le fanatisme et l'esprit d'aventure. Il n'existe plus de grand chef qui, comme le Moqrani, porte la paix et la guerre dans les plis de son burnous. La croyance en l'infailibilité des grands-mâtres et des moqaddem, la confiance en leurs promesses de victoire ont dû se ressentir de la désillusion de 1871, comme la foi aux prédictions des marabouts avait été ébranlée par la conquête de 1857. Ce qu'ont perdu les chefs militaires et les chefs religieux, la masse du peuple doit bien s'apercevoir que c'est elle qui l'a gagné. Le régime civil, qui pourrait se définir le gouvernement direct par la France, ne doit plus sembler aussi effrayant qu'il le parut lors de la proclamation des décrets d'octobre 1870 : il a pour effet de substituer la justice française à la justice incertaine des cadis et l'autorité bien délimitée de nos administrateurs à l'arbitraire des khalifa et des bachagha. Aujourd'hui l'indigène peut connaître exactement le texte des lois qui lui sont appliquées, le chiffre des impôts à percevoir sur lui, et déjà il ne se fait pas faute de les discuter. A l'ancienne société patriarcale, aristocratique, théocratique, suc-

cède peu à peu une société démocratique qui ne tardera pas à prendre conscience de tout ce qu'elle a d'analogie ou de commun avec la nôtre. La domination française s'est montrée en 1871 assez forte pour que les musulmans puissent désespérer de la détruire ; elle n'a qu'à se montrer assez juste pour que naisse enfin chez eux la ferme volonté de la maintenir envers et contre tous.